La LIBERTÉ

Vol. 86 n°36 • du 17 au 23 décembre 1999 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes



À la recherche d'une idée de cadeau pour Noël? Offrez La Liberté et obtenez cette charmante radio sport! Détails à la page 2.

Citation de la semaine

« On va savoir s'il y a eu des problèmes avec l'Est, ça va nous donner quelques minutes de plus pour nous préparer! »

Si le bogue frappe, le Centre Taché sera prêt!

■ Page 9.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Les espoirs déçus de Lavallée

Le comité communautaire Riel s'oppose à la construction du volet secondaire et communautaire de la future école Lavallée sur le terrain adjacent à l'école primaire. Et cette décision est finale, à moins qu'un conseiller ne décide de ramener le sujet sur le tapis.

■ Page 5.

Des millions pour Saint-Boniface

Lire en détails les projets de la Ville de Winnipeg pour Saint-Boniface. Trois millions $ qui tombent pile, juste avant Noël!

■ Page 3.

À ne pas manquer!

La semaine prochaine :
***Le Journal du siècle du Manitoba français* :**
plus de 100 portraits de personnes qui ont marqué le siècle!

D'ici là, allez voir les gagnants de notre concours Journal du siècle : page 23.

Pour savoir quand nos bureaux seront ouverts pendant le temps des Fêtes, consultez la page 3.



Moins de dix jours avant cette fameuse nuit où le père Noël comblera les voeux des petits enfants sages! Noël, c'est aussi des chants et *La Liberté* vous offre cette année quatre pages de chansons à entonner en famille.

■ Pages 13 à 16.

RÉSULTATS DU VOTE

Pas de DSFM à Saint-Malo

L'école de Saint-Malo ne sera pas transférée à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). C'est ce que démontrent les résultats du sondage, dépouillés le 13 décembre. Cent cinquante-cinq parents désiraient demeurer au sein de la Division scolaire de la Rivière Rouge tandis que seulement huit parents ont indiqué vouloir le transfert du programme de français de l'école de Saint-Malo à la DSFM.

« C'est clair que les parents ont choisi le programme 50/50 et qu'ils veulent demeurer avec la division Rouge, indique la présidente de la DSFM, Yolande Dupuis. Mais maintenant les parents sont informés de ce qu'on a à leur offrir. Ce sera dorénavant à eux de faire demande s'ils veulent se joindre à nous. On sera toujours prêts à les accueillir. »

La direction de la DSFM a rencontré le 29 novembre les parents du programme de français de l'école Saint-Malo pour leur expliquer les programmes et les services qu'offre la division scolaire. Une quarantaine de parents ont pris part à cette rencontre.

Rappelons que la DSFM avait fait parvenir en octobre une lettre à la Division de la Rivière-Rouge afin qu'elle lui transfère le programme de français de Saint-Malo. La Division Rouge n'étant pas prête à céder le programme, a donc décidé de tâter le pouls des parents. Un minimum de 17 parents en faveur d'un transfert était nécessaire pour envisager le transfert de l'école.

S. P.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Karine BEAUDETTE, Pascal DUBÉ** et **Sandra POIRIER** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Sylviane LANTHIER** • Développement de photos: **Hubert PANTEL.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455

APF

OPSCOM

Fondation Donatien Frémont

Saint-Boniface

Vers la revitalisation

La Ville de Winnipeg accorde plus de trois millions $ pour la revitalisation du Vieux Saint-Boniface, et approuve en principe la construction d'un nouveau pont accompagné d'un pont piétonnier.

Daniel BAHUAUD

Il se brasse des choses à Saint-Boniface! Non seulement le comité exécutif de la Ville de Winnipeg a-t-il approuvé le 8 décembre une injection de trois millions $ pour la revitalisation de Saint-Boniface, il a également accordé 60 000 $ pour le réaménagement du boulevard Provencher. En plus, il a approuvé en principe la construction d'un nouveau pont Provencher accompagné d'un pont piétonnier. (1)

La somme de trois millions $ sera échelonnée sur quatre ans. Elle fait partie du programme de revitalisation communautaire Manitoba/Winnipeg qui a été établi conjointement par la Province et la Ville pour rehausser la qualité de vie de certains vieux quartiers résidentiels. Le programme permet l'amélioration des parcs, des grandes artères, des maisons ainsi que des infrastructures culturelles et sportives.

Le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal, estime que la nouvelle est de bon augure. « Il faut de l'argent pour nos plus vieux quartiers, souligne-t-il. L'an passé, le programme a permis au quartier Norwood d'effectuer toutes sortes de réaménagements. Cette fois-ci, c'est à notre tour. J'aime l'idée d'encourager les propriétaires à réaménager leurs maisons. Il serait bien aussi d'encourager la construction de nouvelles résidences sur la pointe Hébert, au nord de la voie ferrée. En plus, on pourrait faire quelque chose au parc Provencher. »

Les résidants de Saint-Boniface seront encouragés à participer au programme en soumettant leurs idées pour des améliorations. En plus, le comité chargé de gérer les projets proposés sera composé d'un fonctionnaire de la Ville et de résidants élus. Les élections auront probablement lieu en janvier.

« Le processus de sélection des projets de réaménagement sera véritablement démocratique », a souligné Daniel Vandal.



Archives La Liberté

Daniel Vandal : « Il serait bien d'encourager les propriétaires à réaménager leurs maisons. »

Outre le projet de revitalisation communautaire, le comité exécutif a approuvé une injection de 60 000 $ pour le réaménagement du boulevard Provencher. La somme, qui s'ajoute aux 40 000 $ accordés à Rues Principales, sera gérée par la Zone d'amélioration commerciale de Saint-Boniface. Elle servira à la construction de nouveaux trottoirs et d'espaces publics le long du boulevard, ainsi qu'à de nouveaux lampadaires.

Dans un troisième temps, le comité exécutif a également approuvé en principe la construction d'un nouveau pont Provencher et d'un pont piétonnier. « En ce moment, le projet prévoit la construction d'un pont de quatre voies et demie, explique Daniel Vandal. Mais idéalement, j'aimerais laisser tomber la voie d'urgence qui coûterait 2,5 millions $, et la remplacer avec des moniteurs d'intervention de la circulation. La décision finale sera prise une fois que nous aurons obtenu plus d'information des ingénieurs de la circulation, des Services d'urgences de la Ville et de la régie du transport. »

Au moment d'écrire ces lignes, le conseil de la Ville devait approuver les trois projets officiellement le 16 décembre.

Canada Packers

Le site rasé en avril?

Le comité exécutif de la Ville de Winnipeg a approuvé le 8 décembre une somme de 1,5 million $ pour le rasage du site de l'ancienne usine de transformation Canada Packers.

Le conseiller municipal Daniel Vandal estime que cette injection permettra de boucler rapidement les négociations entre la Ville et la firme Gaboury, Préfontaine et Perry, qui se poursuivent depuis le mois de mai.

« J'espère qu'on pourra finalement arriver à une entente en janvier, souligne-t-il. Notre injection est un signe de bonne volonté. Avec le million $ que fourniront les architectes et leur partenaire, A. S. Homes, nous aurons ce qu'il faut pour raser le site dans les plus brefs délais, en avril si possible. »

Au moment d'écrire ces lignes, le conseil de la Ville devait donner le 16 décembre son accord formel à l'injection proposée. De plus, la Ville et la firme Gaboury doivent encore régler la question des impôts fonciers. La Ville a déjà exprimé son désir de ne pas taxer les développeurs sur tout le terrain avant qu'ils l'aient développé, mais les détails d'une entente éventuelle n'ont pas encore été décidés. Il reste aussi à déterminer les responsabilités de la Ville et des développeurs dans l'installation de l'infrastructure requise par les résidences et le terrain de golf proposés, qui comprend un système d'égouts et l'électricité.

D. B.

Éditorial

Le faux courage de Jean Chrétien

Jean Chrétien a remis la question souverainiste à l'ordre du jour en annonçant que, en sa qualité de premier ministre du Canada, il se devait de protéger les droits de l'ensemble des citoyens advenant un prochain référendum sur la souveraineté du Québec. Pour ce faire, il devait en clarifier les règles du jeu, en indiquant par le biais d'une loi ce que serait une question et une majorité claires.


par Sylviane LANTHIER

Notre premier ministre vient de décider qu'il voulait maintenir intacte l'intégrité politique et territoriale du Canada. Si son devoir lui commande de mater les Québécois récalcitrants pour ce faire, il n'a pas l'intention de s'y soustraire.

C'est que c'est un homme d'honneur, notre premier ministre. Et généreux, en plus, et prévoyant. Grâce à lui, les Canadiens anglais pourront dormir en paix; l'ouest du pays pourra respirer librement; les Québécois ne pourront pas leur imposer n'importe quoi de n'importe quelle façon. Les règles du jeu d'un prochain référendum au Québec devront aussi être celles du Canada.

N'est-il pas étonnant de constater combien les libéraux fédéraux sont prêts à se lancer dans l'arène constitutionnelle en ce moment? Et avec quelle dureté implacable ils y vont ? Coïncidence fort judicieuse pour eux : les sondages indiquent justement que l'appui à la souveraineté est à son plus bas au Québec. Voilà qui libère le terrain sur leur flanc est. L'ennemi étant déjà mal en point, il aura bien du mal à réagir avec la vigueur nécessaire à une attaque surprise si judicieusement planifiée.

Sur le flanc ouest, le scénario est tout aussi intéressant. Les divisions de la droite, entre conservateurs qui n'ont toujours pas remonté la pente et réformistes qui ne cessent de la descendre, offrent aux libéraux l'occasion rêvée de positionner leur parti comme le seul capable de rassembler l'ensemble des Canadiens. D'ailleurs, pour prouver leur capacité de défendre les intérêts supérieurs du pays, ne sont-ils pas en train d'obliger le mouton noir de la fédération à rentrer au bercail en montrant patte blanche?

Les éléments pourraient-ils favoriser davantage le parti libéral ? N'importe quel politicien voudrait tirer partie d'une position des planètes aussi avantageuse, dans le ciel souvent houleux de la politique canadienne.

Le seul dommage, c'est que tout ça se fera sur le dos du Québec. Encore une fois.

Encore une fois la ligne dure satisfera le Canada anglais. Encore une fois on lui laissera croire qu'il n'a pas, lui aussi, à accepter sa responsabilité face à l'avenir du pays et à s'atteler à une réforme de la fédération qui pourrait amener le Québec à s'y sentir à l'aise. Au bout du compte, une fois de plus, rien n'aura changé dans ce pays qui paraît incapable de se renouveler.

C'est facile de flirter avec la droite anglophone dans le but de remporter les prochaines élections. Mais quand viendra le temps des fiançailles, à quelle sorte d'union les parties seront-elles conviées ? Le Québec sera-t-il de la noce ? Les Canadiens français en feront-ils même partie ?

Ironie du sort : le débat sur l'avenir du Québec revient à l'ordre du jour alors qu'en Ontario, le gouvernement Harris refuse, même après le jugement d'un tribunal, de reconnaître les droits constitutionnels des francophones à leur seul hôpital de langue française.

Ironie du sort, ce débat se déroule dans la capitale du pays, alors qu'on ignore si la ville d'Ottawa sortira bilingue d'un processus d'amalgamation des municipalités de la région. Ironique, n'est-ce pas, que la capitale d'un pays bilingue puisse devenir unilingue anglaise parce que les politiciens manquent du courage nécessaire pour proclamer bien haut ce qui devrait aller de soi, c'est-à-dire son caractère bilingue?

Et l'ironie suprême, n'est-ce pas de voir le gouvernement fédéral sortir ses grands principes pour obliger sa seule province francophone à rester au pays, pendant qu'il demeure à moitié apathique face au sort des francophones hors Québec, qui eux ne cessent de demander qu'on s'occupe d'eux, qu'on leur fournisse l'aide nécessaire à leur épanouissement ?

Puisque le premier ministre se sent si courageux quand il s'agit de tenter de soumettre le Québec « pour le bien du Canada », pourquoi n'a-t-il ni le même courage, ni la même volonté, ni la même vision, quand il s'agit d'amener les provinces canadiennes à respecter les fondements même de ce pays, soit la notion des deux peuples fondateurs, qui coexistent ensemble dans le respect de ce qu'ils sont?

Peut-être tout simplement parce que ce n'est pas avec ça qu'on gagne des votes.



À VOUS la parole

Salut du Québec!

Madame la rédactrice,

À mes chers ami.e.s, paroissien.ne.s du Manitoba, spécialement du diocèse de Saint-Boniface! Cordiales salutations...

Déjà presque trois ans, je quittais ma province adoptive, particulièrement, le diocèse de Saint-Boniface (bien que j'y reste toujours bien incardiné), pour celle qui m'a vu naître, la « Belle Province ».

Tout en considérant le manque de prêtres et ma santé, avec l'accord bien paternel de mon archevêque Antoine Hacault, j'ai pris ma retraite après 37 années de pastorale paroissiale au sein du Diocèse de Saint-Boniface, dans les paroisses et missions francophones qui, généralement, m'ont accueilli cordialement...

À tous ceux et celles qui ont su me manifester leur appréciation, leur encouragement, leur affection, leur précieuse participation, je dis mon profond, sincère et cordial merci...

Je ne vous oublie pas, je pense à vous, je ne peux pas vous oublier, et je vous garde dans mes prières et dans mes messes...

À Monseigneur Antoine, mon chaleureux merci pour son accueillante paternité en tout temps...

Merci à vous aussi chers confrères : prêtres, diacres et séminaristes de Saint-Boniface. Je vous demeure toujours attaché de cœur et d'esprit.

Si par faiblesse, j'ai blessé quelqu'un au cours de ces années, je m'en excuse; ceux qui ont été malveillant à mon égard, je leur pardonne de tout mon cœur de prêtre et de pasteur...

Je puis maintenant vous donner mon adresse définitive après avoir séjourné pendant deux mois à Cap-Rouge (Québec) (gentillesse du contracteur Jacques Quirillon)... Voici : 1279, rue Charles Rodrigue, Lévis (Québec) G6W 7Y6, téléphone : (418) 833-9650, télécopieur : (418) 833-9679. Je ne suis pas encore branché sur l'Internet, donc pas d'adresse de courrier électronique (e-mail); mais faites-moi connaître la vôtre...

Je profite de ce temps de l'Avent pour vous formuler mes vœux les plus chers en ce dernier Noël du 2e millénaire. Qu'il vous soit donné en profusion, par l'Hôte de ce grand jour, JÉSUS, la paix, la joie, le bonheur, la santé et la sérénité... Que le 3e millénaire vous comble de ces mêmes vœux en ce début de l'année 2000 en y ajoutant : la prospérité et le Paradis à la fin de vos jours.

Que le journal de *La Liberté* vous transmette mon message d'amitié et de reconnaissance... Merci et gratitude à l'éditeur de notre hebdomadaire...

Au grand plaisir de vous lire, si vous avez le goût de m'écrire... Au revoir, si Dieu le veut... Je vous bénis en Jésus et Marie...

Gérard-Magella Lévesque, prêtre
Lévis (Québec)
Le 26 novembre 1999

Pilier manquant au Temple

Madame la rédactrice,

Il y a quelques jours, le Centre culturel franco-manitobain dévoilait le nom des trois premiers lauréats au Temple de la Renommée de la culture; une initiative qu'il mettait sur pied dans le cadre de son 25e anniversaire. (Voir *La Liberté* du 3 au 9 décembre.)

Suite à ce geste, je suis entré en contact avec le Centre culturel afin d'obtenir les critères ayant guidé le choix des lauréats. Le but de ma démarche était de tenter de comprendre pourquoi une personne telle que monsieur Marcien Ferland ne faisait pas partie de cette liste. Malheureusement, suite à la revue des critères en question, je suis encore plus consterné qu'une personne de la trempe de monsieur Marcien Ferland ait pu être laissée au rancart.

La contribution de monsieur Ferland à la culture franco-manitobaine est à la fois trop riche et trop importante pour même tenter d'en dresser un sommaire dans cette lettre. Qu'il suffise de songer aux 40 années qu'il a consacrées à la chanson, soit comme directeur (l'âme) des Intrépides ou encore au Festival de la chanson, sans mentionner les nombreux spectacles musicaux qu'il a créés. Cet apport toujours si populaire auprès de la communauté franco-manitobaine figure au premier rang de toutes les contributions à l'épanouissement de notre culture. Il est entendu que dans un avenir prochain, on saura reconnaître la contribution tout à fait exceptionnelle de monsieur Ferland.

Je ne voudrais pas conclure sans féliciter les trois premières personnes à être intronisées au nouveau Temple de la Renommée de la culture franco-manitobaine.

Germain Perron
Saint-Boniface
Le 5 décembre 1999

Quelques précisions !

Madame la rédactrice,

Sylviane Lanthier, dans son éditorial « C'est assez ! », présente bien la situation difficile dans laquelle se retrouvent les parents de l'école Lavallée après dix années de combat. Dix années qui ont vu plus de dix nouvelles écoles érigées dans la seule région de Saint-Vital pour répondre aux besoins des enfants anglophones. Comme francophones, nous sommes encore à justifier nos nombres et tenter de convaincre les Al Golden de la terre que nous avons des droits. Plus que jamais nous avons besoin de l'appui de tous les francophones du Manitoba.

Sylviane Lanthier fait tout de même fausse route lorsqu'elle laisse entendre que les parents de l'école Lavallée se sont depuis trop longtemps isolés des autres parents de la ville de la DSFM. Cette affirmation bien gratuite renie les efforts et le travail de dizaines et de dizaines de parents (certains aujourd'hui grands-parents) de l'école Lavallée qui depuis plus de dix ans ont œuvré à la réalisation de ce rêve qui nous échappe encore. Ces gens furent les premiers à appuyer la création de notre DSFM. Les parents de l'école Lavallée ont toujours été présents dans les combats et les difficultés rencontrés par la DSFM. Forte de plus de 480 étudiants, l'école Lavallée continue chaque jour d'assurer une vie francophone à Saint-Vital et Winnipeg et ce, grâce au travail de nos professeurs et le soutien continu des parents.

Depuis quelque temps, notre DSFM vit des questionnements importants. Les parents de l'école Lavallée ont manifesté et continuent à manifester de vives inquiétudes face aux structures politiques et administratives de notre DSFM, face au partage des ressources humaines entre les écoles. Nous avons le droit et la responsabilité de poser ces questions et, parfois, des gestes qui soulignent notre frustration. Et à bien écouter le Comité régional urbain, nous ne sommes pas la seule école urbaine qui souhaite une amélioration de la situation.

Mme Lanthier aurait bien fait de s'informer auprès des autres divisions scolaires qui ont à la fois des écoles urbaines et rurales (et il y en a plusieurs). Les mêmes difficultés et préoccupations s'y retrouvent. La problématique rural-urbain n'est pas unique à la DSFM. Dans ces autres divisions, les parents remettent en question le partage des revenus et des ressources, le niveau de taxation, la représentativité des commissaires, etc. Ces divisions ont acquis une expérience dont pourraient sans doute bénéficier les membres de la DSFM.

Les écoles de la ville et des régions rurales font face à des demandes et défis bien différents. Les commissaires de la DSFM et ses administrateurs font un travail énorme pour assurer cette cohésion si importante. Dans le cas de l'école Lavallée, la DSFM et ses administrateurs ont toujours lutté avec nous pour notre nouvelle école. Et si dans tous les combats il y a des victoires et des défaites, c'est ensemble que nous réaliserons ce rêve !

Simon Laplante
Le 13 décembre 1999

DSFM

Les parents de Lavallée attendent un rapport... qui n'arrivera pas

Les membres du comité scolaire et des sous-comités de l'école Lavallée se sont rencontrés lors d'une réunion spéciale le 12 décembre pour discuter de la décision prise dernièrement par le comité communautaire Riel.

Sandra POIRIER

Les parents de l'école Lavallée ne se tenaient pas pour battus le 12 décembre, lors d'une réunion spéciale convoquée à la suite de la proposition d'Al Golden. Adoptée par le comité communautaire Riel, cette proposition refuse à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) la possibilité de construire le volet secondaire de la nouvelle école du sud de Saint-Vital sur le même terrain que l'école primaire. On propose plutôt à la DSFM de choisir un autre terrain.

Avant d'agir, les 23 parents présents à la réunion ont décidé d'attendre le dépôt du rapport de Frank Caldwell, l'administrateur de la Ville chargé d'évaluer le dossier de construction de la DSFM sur le terrain actuel.

Frank Caldwell a cependant confirmé à *La Liberté* qu'il ne fera pas de rapport. À ses yeux, à la suite de l'adoption de la proposition de Al Golden, ce rapport est devenu inutile.

Les parents de Lavallée espèrent aussi qu'il y ait des recours possibles contre cette décision. Or, comme l'explique le conseiller de Saint-Boniface, Daniel Vandal, « la décision du comité est finale».

Pour la Ville de Winnipeg, le sujet est donc clos. À moins qu'un conseiller ramène une autre proposition au comité communautaire Riel, ce que Daniel Vandal pourrait faire.

« Cependant, mentionne le conseiller, avant que je considère cette alternative, je voudrais rencontrer Léo Robert et Claudette Warnke pour discuter du dossier et des solutions. » Selon lui, personne de la DSFM n'est entré en contact avec lui pour discuter du dossier.

Les parents feront cependant pression auprès du conseiller de Saint-Norbert, John Angus. « Nous allons mener une campagne de lettres dirigée à son endroit, indique la présidente du sous-comité de construction, Claudette Warnke.

«Nous voulons lui dire que nous sommes déçus de la décision qu'il a prise. Mais nous voulons aussi lui dire que nous défendons un projet valable, un centre scolaire et communautaire qui sera utilisé comme lieu de rassemblement pour les francophones du sud de Saint-Vital. Nous voulons l'informer. Nous ne voulons pas mettre l'accent sur les propos du conseiller Golden. »

Elle souligne aussi qu'il n'est pas question d'exclure les anglophones de ce centre. « Les heures de récréation ont été adaptées pour que les anglophones puissent utiliser la structure de jeux autant que les francophones, explique-t-elle. À toute heure de la journée, il y a des jeunes francophones et anglophones qui jouent dans cette structure.

Claudette Warnke a aussi rappelé qu'une évaluation, réalisée par l'architecte Mike Ritchie, confirmait que le terrain, qui accueillera la nouvelle école primaire, pouvait accueillir sans problème les trois complexes ainsi que les deux terrains de stationnement.

Au moment d'écrire ces lignes, la réunion des commissaires du 15 décembre n'avait pas encore eu lieu. La présidente de la DSFM, Yolande Dupuis, a toutefois indiqué que la direction de la Division scolaire pourrait avancer l'idée de faire une autre demande à la Ville, en ne faisait référence, cette fois-ci, qu'aux huit acres nécessaires à la construction d'un complexe pour le secondaire. « Cela ne veut toutefois pas dire que nous mettons un frein au volet communautaire », précise-t-elle.

S.O.S. OTTAWA

Montfort demande l'aide de Jean Chrétien

Un récent jugement de la cour divisionnaire de l'Ontario a donné raison aux Franco-Ontariens qui luttent depuis longtemps pour préserver l'Hôpital Montfort, le seul hôpital universitaire francophone en Ontario. Le jugement a confirmé leur droit constitutionnel à préserver une institution comme Montfort. Mais la victoire des francophones n'aura pas duré longtemps.

Yves LUSIGNAN, APF

L'Hôpital Montfort d'Ottawa demande au gouvernement fédéral de lutter à ses côtés devant la Cour d'appel de l'Ontario pour sauver le grand rêve canadien.

Réagissant à la décision de la Commission de restructuration des services de santé de l'Ontario d'interjeter appel dans la cause de Montfort, la présidente du mouvement S.O.S. Montfort, Gisèle Lalonde, a lancé un appel à l'aide au premier ministre Jean Chrétien.

« Je demande au premier ministre de ce pays, M. Jean Chrétien qu'il se porte résolument à la défense des Franco-Ontariens, en faisant preuve d'un courage dont nous le savons capable, pour en finir avec cette lutte cruciale contre un gouvernement qui ne veut rien de moins que notre disparition », a-t-elle déclaré cette semaine.

Souffrant d'une inflammation pulmonaire et visiblement épuisée par la maladie, Gisèle Lalonde a trouvé l'énergie pour fustiger une fois de plus le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris. « Il veut détruire Montfort. Il veut détruire la communauté franco-ontarienne. Et, ce faisant, il se fiche du fait qu'il puisse être en train de détruire le Canada ».

Gisèle Lalonde semble avoir perdu beaucoup de ses illusions sur le Canada et la place des minorités francophones au pays : « Si nous devons lutter comme nous avons lutté, si nous avons à continuer la lutte pendant Dieu sait encore combien de temps, pour simplement préserver un seul hôpital universitaire francophone dans tout l'Ontario et tout le Canada à l'ouest du Québec, quelle est notre place dans ce pays? »

La présidente du conseil d'administration, Michelle De Courville Nicol, reproche à Mike Harris de s'attaquer au pouvoir judiciaire en remettant ouvertement en question le rôle des juges dans la société. « Ce que Mike Harris et son procureur général disent vraiment est que les tribunaux de cette province et de ce pays n'ont pas le droit de protéger les minorités linguistiques, pas plus que ces minorités n'ont elles-mêmes de droits ».

Elle dit n'avoir aucun doute que la décision de porter la cause en appel a été prise par le premier ministre et non par la Commission, « qui n'a plus aucun pouvoir et qui n'existera même plus dans quatre mois ».

Selon l'avocat Marc Cousineau, la cour d'appel ou encore la Cour suprême pencheront vraisemblablement en faveur des droits des Franco-Ontariens dans cette affaire. « Tous les constitutionnalistes et experts en droits linguistiques sont d'avis que la décision est solide et qu'elle se tient. Du point de vue juridique, nous avons raison de croire à notre cause. »

En attendant, l'hôpital Montfort continue à offrir tous ses services et se trouve toujours sous la protection de la cour.



AVIS PUBLIC DU CRTC

Canadä

1. FOX LAKE, GILLAM ET LAC MANITOBA (MAN.). **NATIVE COMMUNICATION INC.** demande l'autorisation de modifier la licence de CINC-FM Thompson (Man.) en ajoutant des émetteurs à Fox Lake et au Lac Manitoba, chacun devant opérer à la fréquence 93,5 MHz, avec une puissance apparente rayonnée de 23,1 et 37 watts respectivement et à Gillam à la fréquence 95,7 MHz, avec une puissance apparente rayonnée de 37 watts. EXAMEN DES DEMANDES : Bureau de la bande indienne de la Première Nation de Fox Lake, Gillam; et Bureau de la bande indienne de la Première Nation du Lac Manitoba, Vogar (Man.). Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 au plus tard le **4 janvier 2000**, et joindre à votre lettre une preuve que vous avez envoyé une copie au requérant. Vous pouvez également soumettre vos interventions par courrier électronique au : procedure@crtc.gc.ca. Pour plus d'information : **1-877-249-CRTC (sans frais)** ou Internet : http://www.crtc.gc.ca. Document de référence : Avis public CRTC 1999-193.


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Jocelyne Elena-Marie Dupas. Je suis née le 30 juillet 1998.

Mes parents sont Norbert Dupas et Ryxie Battad. J'ai deux grands frères David (8 ans) et Daniel (5 ans).

Mes grands-parents sont feu Edouard et Gabrielle (Deslauriers) Dupas. Feu Narciso et Shawn Battad.

Un gros bonjour à tante Marianna et oncle Georges Grenier, tante Mimi Ricard, tante Annette et oncle Jos Franklin et tante Rose-Aline. Bonjour aussi à tante Angèle Dupas et oncle Narisse Battad, à mon cousin Nicolas Austin.

Remerciements

J'aimerais remercier tous les parents et amis qui sont venus célébrer mon 90e anniversaire le 5 décembre au Club d'âge d'or de Letellier.

Yvonne Desautels

South Eastman/Santé Sud-Est-Inc.

TRAVAILLEUR(EUSE)S DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE SANTÉ MENTALE

SERVICE MOBILE D'INTERVENTION D'URGENCE
Temps plein • Pour une durée déterminée à compter du 18 janvier 2000 au 7 août 2000

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc., est un Office régional de la santé incorporé responsable de la planification, de la coordination et de la prestation d'une gamme complète de services à environ 52 000 résidents, dans une région multiculturelle rurale du Manitoba. Le bureau principal de l'ORS est situé à La Broquerie.

Sous la direction du gestionnaire du Programme de santé mentale de Santé Sud-est, le travailleur(euse) à l'intervention d'urgence, qui est un poste désigné bilingue anglais/français, fera la prestation de services mobiles dans la région. La personne choisie sera affectée au bureau de Steinbach, au Manitoba, et travaillera en équipe avec des personnes ressources, intervenant dans les moments de crise au moyen d'un ensemble de techniques. Couramment, elle fera de la prévention de suicides, évaluera des clients au comportement des ressources pour les mesures d'urgence. La prestation de services sera principalement axée sur la consultation à court terme en santé mentale en vue de renforcer les habiletés d'adaptation des clients.

Qualités requises :

- Connaissance du français et de l'anglais.
- B. Sc. (santé mentale), ou en sciences infirmières (B. Sc. Inf.) ou en service social ou en réadaptation médicale et deux ans d'expérience dans le domaine de la santé mentale.
- Infirmière psychiatrique autorisée ou inf. aut. et quatre ans d'expérience dans le domaine de la santé mentale.
- Attestation de compétence en réanimation cardio-respiratoire.
- Admissibilité des infirmières à l'association des infirmières du Manitoba (MARN).
- Aptitude à travailler dans une équipe interdisciplinaire.
- Entregent et excellente facilité de communication.
- Aptitude au leadership et à l'initiative.
- Permis de conduire valide.

La personne choisie fera l'objet d'une vérification relativement au casier judiciaire et au registre des enfants maltraités.

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi à :

Madame Cheryl LeBleu
Coordonnatrice des ressources humaines
C.P. 470
La Broquerie (Manitoba)
R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888
Courriel : dpattyn@sehealth.mb.ca

Les curriculum vitae seront acceptés jusqu'au **4 janvier 2000.**

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. remercie tous les candidats et les candidates pour leur intérêt; cependant, seules les personnes considérées seront contactées.

RELIGION

L'Église fête 2000 ans de foi

L'archidiocèse inaugurera le Grand Jubilé la veille de Noël à la Cathédrale de Saint-Boniface. Suivra ensuite une année d'activités spéciales qui marqueront de façon spéciale l'année jubilaire.

Daniel BAHUAUD

« Le Grand Jubilé de l'an 2000 de l'Église catholique, c'est avant tout l'occasion de s'ouvrir à la rédemption et de se rappeler qu'il y a 2000 ans, les portes au salut se sont ouvertes, souligne l'archevêque de l'archidiocèse de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault. Pour cette, raison, c'est un temps de grâce et de fête. Le Jubilé permet aussi aux fidèles de s'orienter, dans leurs familles, leur communauté et l'Église, vers une plus grande espérance. Cette année, tous sont appelés à célébrer leur foi d'une manière particulièrement concrète. »

Le Jubilé commence en effet par un geste à la fois concret et symbolique, alors que le Pape ouvrira la veille de Noël la Porte Sainte de la basilique Saint-Pierre à Rome. Dans un rite qui s'apparente beaucoup à la cérémonie à Rome, les fidèles du diocèse de Saint-Boniface pourront eux aussi inaugurer le Jubilé. À 23 h 45, avant la messe de minuit, Mgr Hacault ouvrira la porte centrale de la cathédrale de Saint-Boniface, invitant la foule à entrer avec lui. Un bon nombre de paroisses du diocèse reprendront également ce rite d'ouverture.

« Le rite ressemble un peu aux vendredis saints d'autrefois, souligne le curé de la paroisse cathédrale, Mgr Albert Fréchette. On lira certains textes fondateurs d'Israël et de l'Église, et on allumera un cierge qui brûlera pendant toute l'année jubilaire, ensuite on entrera dans la cathédrale. C'est une façon très concrète d'entamer une réflexion spirituelle, dans le but de s'engager davantage dans sa foi et ce, à l'année longue. »

L'archidiocèse propose en effet plusieurs activités visant à souligner le Jubilé et appeler les fidèles à un plus grand engagement. Outre le rite d'ouverture, la Commission diocésaine de Liturgie développera un programme pastoral visant à encourager les pèlerinages. Plusieurs endroits ont, par ailleurs, déjà été désignés comme lieux de pèlerinage, notamment la Cathédrale de Saint-Boniface, le monastère Notre-Dame-des-Prairies, près de Holland, la grotte Notre-Dame-de-Lourdes à Saint-Malo, l'église Sainte-Anne-des-Chênes, le sanctuaire Notre-Dame-de-La-Salette à Beauséjour et l'église Notre-Dame-du-Laus à Powerview.

« Lors du Carême, on lancera un appel au repentir, note Mgr Fréchette. Une journée de pénitence sera désignée dans les sept zones de pastorale du diocèse. Le but sera de faire un bon examen de conscience au sujet de son prochain, qu'il s'agisse de membres de sa famille ou d'étrangers au tiers monde. »

La campagne jubilaire de Développement et Paix, visant à encourager l'effacement de la dette du Pérou, cadre bien dans cette réflexion. Née en Israël, la tradition du Jubilé exigeait en effet qu'on fasse mourir les contrats de prêt d'argent à tous les 50 ans, dans le but de libérer les familles contraintes à la servitude à cause de l'endettement.

« La remise des dettes doit aussi se faire en famille, souligne Mgr Hacault. Frères et sœurs, parents et enfants sont appelés à se pardonner et de se soutenir. »

La fête du Corps et du Sang du Christ, célébrée le dimanche 25 juin, assumera également une solennité particulière. L'archidiocèse encourage fortement les paroisses d'organiser des processions, dont les plans se dessineront au printemps.



Archives La Liberté

Mgr Hacault : un appel à tous de rendre grâce, de réfléchir et de s'engager davantage.

« Avant tout, le Jubilé appelle le chrétien à s'engager, et non seulement à l'église, souligne Mgr Fréchette. On encourage les fidèles à répéter chez eux le rite d'ouverture, et de s'ouvrir à la prière, le repentir et l'action sociale individuelle. »

VOX POP

Vers l'an 2000

L'an 2000 arrive à grands pas.
Les Franco-Manitobains songent-ils à l'avènement du nouveau millénaire?
Voici ce qu'en disent quelques personnes.

textes: Daniel BAHUAUD
photos : Sandra POIRIER

Claude Boivin



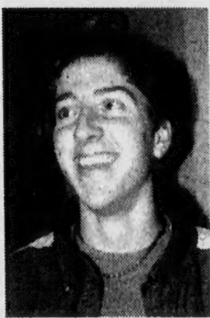
« Je célèbre mon 40e anniversaire en décembre, et plusieurs m'ont signalé "l'importance" de cette date. Pour moi, ça ne représente pas grand chose. On s'est monté un grand bateau pour rien. Je vois l'an 2000 du même œil. »

Jeanette Fillion-Rosset



« C'est excitant. C'est la fin d'un millénaire et le début d'un autre. J'essaie de ne pas trop me laisser inquiéter par le bogue de l'an 2000, mais je me prépare un petit peu, comme pour une tempête de neige. »

Richard Mahé



« Pour mes amis et moi, l'an 2000, c'est juste une autre année. Ça ne représente pas grand chose. »

Christiane Plante



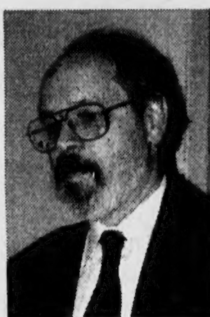
«La veille du jour de l'An, ça sera la grande fête! Je vais probablement fêter avec mes proches amis et parents. Ça sera une soirée plutôt intime. »

Hitesh Raval



« Je n'ai pas de plans spéciaux pour la veille du jour de l'An. L'humanité a plusieurs calendriers de toute façon ; alors au fond, c'est une autre journée. »

Étienne Gaboury



« C'est un événement important. On change de millénaire à un moment où les changements sociaux et techniques sont extraordinaires. On se demande où tout cela va mener, surtout qu'on est rendu à la fin du siècle le plus violent de l'histoire. C'est inquiétant. Par contre, on a tellement exagéré l'importance du bogue de l'an 2000 qu'il est tentant d'être un peu cynique. »

Grégory Luneau



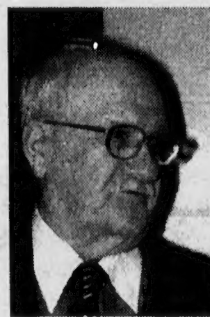
« L'an 2000 est teinté de déception et d'optimisme. On allait avoir des robots domestiques et des voitures futuristes. Garçon, je rêvais d'être astronaute, car on allait se lancer dans l'espace. Mais il faut accepter que les choses évoluent plus lentement, ou différemment. Les astronautes nous ont montré des photos d'une terre sans frontières, et, grâce à Internet, nous refaisons le monde à cette image. La planète se réseaute. Nous dépassons les frontières. C'est important, car dans un monde où le clônage humain deviendra possible, nous aurons de moyens défis à relever ! D'ailleurs, je crois que d'ici quelques décennies, nous nous relancerons dans l'espace. Je pense qu'un jour je pourrai aller en orbite. »

Hubert Balcaen



« L'an 2000 a une consonance particulière à cause du Jubilé chrétien. Notre calendrier a été conçu sous une optique chrétienne, alors c'est logique que les chrétiens profitent de l'occasion pour dialoguer entre eux, tant à la base qu'aux plus hauts niveaux. Si on peut apprendre à mieux se connaître et si on peut travailler ensemble pour combattre l'injustice, ça aura valu la peine. »

Armand Guénette



« C'est un petit velours. Le premier janvier, on célèbrera un nouvel an, un nouveau siècle et un nouveau millénaire! Quant au bogue de l'an 2000, je crois qu'on a tout réglé. Il n'y aura pas de problèmes. Je m'inquiète plus pour mes enfants et les familles en général. Le vrai défi du nouveau millénaire sera d'élever sa famille dans un monde qui change très vite. »

Patricia Courcelles



«Je célèbrerai le nouveau millénaire au chalet, installée près d'un bon feu avec mon mari et mes enfants. Pas mauvais, non? Et, quand on pense au bogue de l'an 2000, c'est mieux qu'être en avion! »

SERVICES ESSENTIELS

Prêts pour le passage à l'an 2000 ?

Selon la Ville de Winnipeg et les diverses municipalités de la province, les festivités de la nouvelle année ne devraient pas être interrompues par un arrêt de service quelconque.

Sandra POIRIER

La Ville de Winnipeg a annoncé le 2 décembre qu'elle était prête au passage de l'an 2000. Tous les services essentiels : l'alimentation en électricité, le service des eaux et des égouts, les services d'urgence (police, ambulance et pompiers), la gestion de la circulation, le transport en commun et les services de soutien à l'administration de la Ville de Winnipeg devraient continuer de fonctionner normalement lors du changement de siècle et les jours suivants.

L'adjointe au maire et présidente du comité directeur de la Ville sur l'an 2000, Lillian Thomas, a indiqué que les préparatifs en vue de l'an 2000 sont une priorité depuis 1996. Tous les systèmes ont été inventoriés et évalués. Dans certains cas, ils ont été remplacés, mis à jour et réparés pour ensuite être vérifiés à nouveau avant d'être déclarés prêts pour l'an 2000.

Un plan de secours afin d'intervenir efficacement en cas d'imprévus a quand même été mis en place. De plus, des employés municipaux seront de service au moment du passage à l'an 2000.

Secteur de la santé

Dans le secteur de la santé, l'Hôpital général Saint-Boniface (HGSB), le Centre Tâché et le Foyer Valade sont aussi parés à toute éventualité lors du passage au nouveau millénaire.

À l'HGSB, certains secteurs compteront quelques employés de plus dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier. « Des responsables des secteurs de l'informatique, du bâtiment et de l'installation ainsi que de l'équipement médical seront aussi sur place », indique la relationniste avec les médias, Hélène Vrignon.

« Un comité travaille depuis plus d'un an sur un plan de contingence. Des membres de ce comité seront aussi sur place le 31 décembre à partir de 23 h et demeureront jusqu'à 3 h, le 1er janvier, a souligné Hélène Vrignon. De plus, l'équipement qui devait être remplacé l'a été. »

Du côté du Centre Tâché et du Foyer Valade, un plan de contingence a aussi été développé en vue de répondre à des problèmes de tout genre, que ce soit les systèmes de chauffage, d'électricité ou d'aqueduc qui ne fournissent pas. « On va aussi avoir de l'eau en bouteille et de la vaisselle jetable. On va avoir pour deux semaines de nourriture », informe le directeur général, Francis LaBossière. Tous les éléments qui ne rencontraient pas les exigences de l'an 2000 ont été rectifiés, précise-t-il.



Archives La Liberté

Francis LaBossière.

Des employés additionnels dans le secteur de la gestion seront sur les lieux dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier entre 23 heures et 1 heure. « S'il y a des problèmes, ces personnes pourront aider et appeler d'autres personnes. Puis si le système de téléphone ne fonctionne pas, les employés ont été informés qu'ils devaient se rendre sur les lieux », ajoute Francis LaBossière.

« On va savoir s'il y a des problèmes avec l'Est du pays donc, ça va nous donner quelques minutes de plus pour se préparer », termine Francis LaBossière.

Communication

La Société Radio-Canada a détaillé son plan d'urgence afin de pouvoir diffuser quelles que soient les circonstances. « Étant un service essentiel, CKSB doit être en mesure de maintenir une diffusion radiophonique, souligne le Chef des émissions à CKSB, Gilles Fréchette. Pour cette raison, une génératrice a été installée à la station et à l'émetteur principal à Saint-Norbert. »

Aussi cette année, dans le cadre de l'émission du 31 décembre, des employés de CKSB seront en ondes à partir de 9 h le 31 décembre jusqu'à 8 h le 1er de l'an. « Toutes les provinces d'un bout à l'autre du pays contribueront à l'émission du 31 décembre », souligne Gilles Fréchette.

De leur côté, les bureaux de la Défense nationale, tous équipés de génératrices, seront ouverts 24 heures sur 24 et ce, du 29 décembre au 7 janvier. « Cette décision a été prise au niveau national, indique une employée de la Défense nationale à Winnipeg, Jeannette Aubin. Cette procédure nous permettra d'être informés de tout ce qui se passe dans le monde et par le fait, on pourra aussi informer la population. »

Le plan d'urgence des villages

Plusieurs municipalités et villages ont établi des plans d'urgence un peu plus détaillés cette année en raison du changement de millénaire. À Notre-Dame-de-Lourdes entre autres, un dépliant informatif sera envoyé au cours de la semaine prochaine dans toutes les résidences du village.

« Nous voulons que les gens sachent ce qu'ils doivent faire s'il arrive quelque chose. Nous allons aussi leur donner quelques conseils, comme se munir de piles. Nous voulons aussi savoir s'il y a des gens qui pensent avoir des problèmes lors du passage à l'an 2000, surtout chez les personnes âgées. Nous allons prendre leur nom au bureau du village et nous allons nous assurer que quelqu'un ira les visiter pour vérifier si tout va bien, indique l'administrateur du village », Roger Fouasse.

En cas de panne d'électricité générale, les gens pourraient être invités à se rendre au foyer Notre-Dame qui est équipé d'une génératrice. Roger Fouasse mentionne aussi que le village possède un moteur à gaz pour approvisionner en eau les résidants du village pendant au moins une semaine.

À Sainte-Rose-du-Lac, le plan d'urgence, en place depuis les années 1980, n'a pas été modifié, mais l'administratrice du village, Marlene Bouchard, assure être prête à faire face à toute éventualité. « Nous avons fait des exercices dans le passé et si une panne d'électricité persistait, on pourrait utilisé l'aréna, la salle de curling et de danse », mentionne-t-elle.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

AN 2000

Lorette au Moyen Âge

Pour son dernier spectacle, l'école Lagimodière de Lorette a choisi de revisiter les débuts du millénaire : la période du Moyen Âge!

Daniel BAHUAUD

Oyez! Oyez! Oyez! Le 14 décembre, une bonne soixantaine de personnes se sont rendues à l'école Lagimodière de Lorette. Conviées à la fête, elles ont assisté à un tournoi d'échecs, au maniement d'armes et à des combats entre chevaliers. Ensuite, elles se sont régalées d'un repas à la volaille accompagné par des troubadours.

Grand succès, la Fête médiévale a d'abord été conçue par l'enseignante de la 8e année, Denise Perron. « Je cherche toujours de nouveaux moyens d'enrichir le cours de sciences humaines, explique-t-elle. C'est lors d'une session de développement professionnel en octobre que l'idée m'est venue de lancer une Fête médiévale, un événement qui n'avait jamais vu le jour à l'école. Ça me semblait un excellent moyen de piquer la curiosité des jeunes gens et de maintenir leur intérêt. »

En effet, à la fête, on pouvait assister à des présentations sur toute une gamme d'aspects de la vie au Moyen Âge, notamment la religion et l'art gothique, les loisirs, l'écart entre les riches et les pauvres, la cuisson et l'art du vitrail. Il y avait même un défilé de mode, grâce aux costumes très authentiques fournis par Renée Gillis du Bureau de l'éducation française.

« Chaque élève devait préparer une présentation sur un thème choisi, souligne Denise Perron. Je dois dire qu'ils ont fait pas mal de recherche. La classe a fait quelques découvertes intéressantes, entre autres, qu'il existe sur Internet une variété de sites consacrés à la vie au Moyen Âge. C'est une époque très populaire. »

Le Moyen Âge a d'ailleurs été populaire auprès de ses élèves. « Le niveau d'enthousiasme des élèves, même parmi les plus faibles, était étonnant, remarque Denise Perron. Chaque jeune cherchait à faire une présentation impressionnante. Les élèves s'entraidaient, bien qu'ils étaient animés aussi par un bon esprit de compétition. Ç'a certainement contribué à leur travail! »

Les jeunes n'étaient pas les seuls à contribuer à la fête. Le comité de parents a préparé le repas, qui comprenait de la volaille, du pain corsé, des légumes crus et du cidre de pomme. « Il n'y avait pas de fourchettes au Moyen Âge, alors les invités ont dû s'adapter », mentionne Denise Perron.

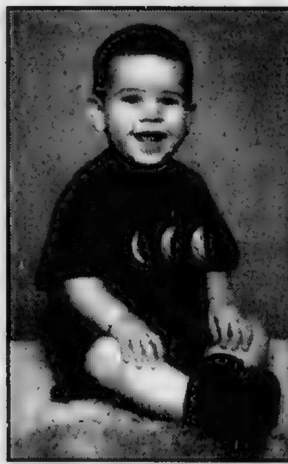


photo: Daniel Bahuaud

Michel Simard et Daniel Dorge démontrent le maniement des armes.

Après le repas, deux "troubadours" invités, Susan et Paul Hamer, ont donné un spectacle de musique d'époque et animé une ronde de danse à laquelle ont participé parents et élèves. « La Fête médiévale avait pour but de rendre concrète une époque lointaine, souligne Denis Perron. Je crois qu'on a réussi. Les élèves de la 7e année parlent déjà des projets qu'ils entreprendront l'année prochaine! »

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Jean-Paul Prazinak. Je suis né le 23 juillet 1998.

Je demeure tout près de Lockport sur le chemin Henderson avec mes parents Joanne (née Perrin) et Gord Prazinak.

J'ai été baptisé le 7 août à l'église Holy Trinity.

Mes grands-parents sont Yolande (née Simard) et Guy Perrin de Sainte-Anne et Doris Prazinak de Selkirk.

Mon parrain est Richard Wozniak de Winnipeg et ma marraine est Carole Perrin qui demeure à Niagara-on-the-Lake (Ontario). Ma mémère Perrin aime beaucoup me bercer.

Bye Bye

Le Babillard

NOËL

Le Conseil jeunesse provincial présente ***la Guignolée et le Réveillon de Noël*** à partir de 16 h le 18 décembre. Participation : une denrée non périssable. Info : Philippe au 237-8947.

Le Club LaVérendrye tient un ***brunch de Noël*** le 19 décembre de 10 h 30 à 13 h 30. Entrée : 12,95 $ et 5,95 $ (4 à 10 ans).

PORTES OUVERTES

Le Club Toastmasters Francs-Parleurs tiendra une soirée portes ouvertes le mercredi 12 janvier 2000 de 17 h 30 à 19 h au 601, rue Aulneau. L'entrée est gratuite et des boissons seront servies. Info : 233-6708.

BÉNÉVOLES

L'***Opération Nez Rouge*** recherche des chauffeurs et chauffeuses bénévoles pour ramener les fêtards chez eux. Les quarts de travail commencent à 21 h. Info : Loreen au 947-NOSE (6673).

Tourisme Winnipeg recherche ***toutes sortes d'histoires*** (de famille, de personnes célèbres, de fantômes, d'enfants ou autres) pour une compilation au sujet de Winnipeg. Info : Rachelle Normand au 943-1970.

Le ***Musée de l'homme et de la nature*** est à la recherche de bénévoles (3 à 5 heures par semaine) pour travailler comme guides, surveillants, vendeurs, catalogueurs, etc. Info : 988-0688 ou 988-0691.

Le ***Centre Taché*** recherche des bénévoles pour participer aux programmes pour les résidents. Info : 233-3692, poste 155.

Le Fort Garry's Women's Centre et Plurielles font une ***étude sur la loi tolérance zéro***. On cherche à interroger des femmes par téléphone à ce sujet. SVP contacter Anne-Marie au 233-1735.

CONCOURS ORATOIRE

Avis aux écoles françaises et d'immersion : l'***Association canadienne pour les Nations Unies*** tient son concours oratoire annuel le 15 mars 2000 (date limite d'inscription : le 15 janvier 2000) dans le but de promouvoir l'art oratoire et une meilleure compréhension du rôle des Nations Unies. Ouvert aux élèves de la 5e au Secondaire 4 de toutes les écoles du Manitoba. Info : Aurise au 257-0071.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Fête de Noël communautaire le 19 décembre à partir de 12 h 30, à la salle du Centenaire de Notre-Dame-de-Lourdes. Au programme : vente de pâtisseries et d'artisanat ; concerts de Noël de l'école élémentaire et de la chorale du Collège régional ; visite de Père et Mère Noël ; ateliers de bricolage et jeux.

PRÉCIEUX-SANG

Les ***Mini Franco-funs se rencontrent*** les mercredis matin dès 9 h 30. Coût : 20 $ par an pour une famille (Cécile au 237-5504).

SAINT-ADOLPHE

Vente de ***livres centenaires de la paroisse*** de Saint-Adolphe au profit du Comité culturel de Saint-Adolphe. Spécial de Noël : achetez un livre à 50 $ et obtenez la seconde copie à 1/2 prix. Info : Adrien (883-2381), Lorraine (883-2275) ou Éveline (883-2383).

SAINT-BONIFACE

Le site Web du Centre de santé de Saint-Boniface est maintenant accessible : ***www.centredesante.mb.ca***. Info : 235-3910.

Le Cercle Molière est ***à la recherche d'archives*** (photos, programmes, affiches, anecdotes ou autres) pouvant servir dans le cahier souvenir que la troupe veut publier à l'occasion de son 75e anniversaire. Info : 233-8053.

Le ***Mini Franco-fun du Parc Windsor*** a quelques places pour le groupe du mardi matin (Georgette Dupuis au 255-2486).

Le ***Club d'escalade*** tient ses activités tous les mardis et vendredis de 19 h à 21 h à l'école Précieux-Sang. Info : 253-2162.

Le ***Mini Franco-fun de Saint-Boniface*** désire reprendre ses activités. Inscrivez-vous le plus tôt possible auprès de Joanne Colliou au 233-2448.

SAINT-VITAL

Vous êtes intéressés à vous joindre aux activités *du **Mini Franco-fun*** ? Pour les rencontres le mardi matin : Lynne au 255-1239 et pour celles du mercredi matin : Christine au 256-3488.

PRIX ET BOURSES

La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF) et l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) organisent le ***Prix de la francophonie en alphabétisation 2000*** (1 000 $), décerné à une personne adulte qui a appris à lire et à écrire. Info: (613) 749-5333 ou www.franco.ca/alpha/ (FCAF) ou (418) 681-4661 ou www.acelf.ca.

Le 43e ***Prix Champlain*** (1 500 $) est décerné par le Conseil de la vie française en Amérique pour encourager la production littéraire chez les francophones à l'extérieur du Québec. Les auteurs peuvent soumettre leurs candidatures jusqu'au 31 décembre. Info : (418) 643-3861 ou www.cvfa.ca.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

ÉDITION DE LIVRES

Les Plaines changent de mains

Sylviane LANTHIER

La maison d'édition des Plaines, propriété d'Annette Saint-Pierre et de Georges Damphousse qui en sont les fondateurs, changera de mains dès le début de janvier 2000.

Après des négociations qui ont duré un an, la maison d'édition vient en effet d'être vendue à Sylvie Ross, qui en prendra possession le 3 janvier.

Directrice de Réseau depuis plusieurs années, Sylvie Ross quitte son poste pour entreprendre ce nouveau défi qui, dit-elle, « constitue tout de même un retour à mes anciennes amours ».

Diplômée en littérature, Sylvie Ross est une lectrice avide et a été, de 1986 à 1989, la directrice des Éditions du Blé; auparavant, elle a travaillé en recherche pour le compte du Centre d'études franco-canadiens de l'Ouest, que dirigeait alors Annette Saint-Pierre. « Je n'ai jamais été bien loin du monde de la littérature, dit-elle. Je ne suis pas du tout un écrivain et je n'ai pas l'intention d'écrire des livres. Ma force, ce sera plutôt dans la mise en marché de ce que nous publierons. »

Acheter une maison d'édition en milieu minoritaire, c'est loin d'être un choix facile; mais avec les Plaines, « une maison dotée d'une excellente réputation qui a déjà sa niche dans le secteur de l'édition canadienne », Sylvie Ross se sent confiante. « Et je n'ai pas l'intention de changer l'orientation de la maison , dit-elle. Je veux cependant être à l'écoute du marché. En littérature aussi, il y a des modes. »

En tant qu'éditrice, elle aimerait trouver des façons d'offrir aux auteurs des occasions de se ressourcer. « J'aimerais, dit-elle, qu'on puisse organiser des ateliers de formation, que les auteurs puissent faire du développement professionnel. »

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Janelle Minarik. Je suis née le 3 février 1997. Je suis très fière de vous présenter mon petit frère Tyler, qui est né le 16 mai 1999.

Nos heureux parents sont Lorne et Monique Minarik. Nos grands-parents qui nous aiment beaucoup sont Fernand et Lucette Boulet, Andrew et Lesia Minarik.

Nos deux bonnes arrière-grands-mères sont Anna Boulet et Mary Kuzenko.

Des saluts à toute notre parenté, Boulet, Marion et Minarik.

Noël en chansons



BERGERS, OYEZ LA NOUVELLE



2. Laissons là sans plus attendre
Nos agneaux et nos brebis
Dans le ciel qui resplendit
Retentit le chœur des anges
Une étoile, dans la nuit
Nous éclaire et nous conduit.

3. Ô grand Dieu dont la Présence
Sur nous répand la clarté,
Ô mon Sauveur bien-aimé,
Donne-nous la foi vivante;
Alors, pour l'éternité,
Par toi, nous serons sauvés.

C'EST COMME ÇA QUE ÇA SE PASSE

1. Quand il nous arrive le temps des fêtes
Tout l'monde a le cœur réjoui;
On se donne la main et pi on s'la souhaite
Avec ses parents et avec ses amis.

Refrain: *C'est comm' ça qu'çà se passe dans le temps des fêtes,*
Tap' la galett', les garçons les filles avecque...
C'est comm' ça qu'çà s' passe dans l'temps des fêtes;
C'est comm' ça qu'çà s' passe dans l' temps du jour de l'an!

2. Le bonhomme a tué son gros gorette,
Puis il s'est greyé de bon whisky blanc;
La bonn' femme a des tourtières de prêtes,
C'est pour régaler ses chers enfants.

3. Le plus vieux arrive avec sa marmaille,
Y en a un d'nouveau à tous les ans;
Ça crie et ça joue et puis ça s'chamaille,
Mais ce jour-là on les trouv' pas si tannants.

4. Les fill's d'la maison sont sur des épines:
'Z-ont hât ' de voir arriver les garçons
Pour s'faire embrasser (ah! bonté divine!)
Ell's le font pas voir, mais qu'ell's trouvent donc ça bon.

5. C'est Thomas qu'est l'plus vargeux de toutes;
Y's' fait péter l'bec pis il donn' ça dru;
Il y en faut cinq, six ou ben pantoute...
Quand y en accroche une il la lâche plus!

6. L'père est pas avaricieux d'ses traites,
L'un attend pas l'autr' pis les verr's sont pleins.
Çarrive pas tous 'es jours le temps des fêtes,
Et pis faut ben se mouiller le canayen!

7. Après qu'on s'est ben rincé la luette,
Ben, su' l'soir on accorde les violons,
On s'met dans la place pour danser un " set ",
Chacun dans' sa gigue ou ben son rigodon.

PEUPLE FIDELE

1. Peuple fidèle, le Seigneur t'appelle
C'est fête sur terre, le Christ est né.
Viens à la crèche voir le Roi du monde.
En lui viens reconnaître
En lui viens reconnaître
En lui viens reconnaître ton Dieu ton Sauveur.

2. Verbe, lumière et splendeur du Père
Il naît d'une mère petit enfant.
Dieu véritable, le Seigneur fait homme.
En lui viens reconnaître
En lui viens reconnaître
En lui viens reconnaître ton Dieu ton Sauveur.

3. Peuple, acclame, avec tous les anges,
Le Maître des hommes qui vient chez-nous.
Dieu qui se donne à tous ceux qu'Il aime.
En lui viens reconnaître
En lui viens reconnaître
En lui viens reconnaître ton Dieu ton Sauveur.

4. Peuple fidèle, en ce jour de fête
Proclame la gloire de ton Seigneur.
Dieu se fait homme; vois donc comme Il t'aime.
En lui viens reconnaître
En lui viens reconnaître
En lui viens reconnaître ton Dieu ton Sauveur.

MON BEAU SAPIN

1. Mon beau sapin roi des forêts
Que j'aime ta parure
Quand par l'hiver bois et guérêts
Son dépouillés de leurs attraits
Mon beau sapin rois des forêts
Tu gardes ta parure.

2. Toi que Noël planta chez nous
Au saint anniversaire
Joli sapin, comme ils sont doux
Et tes bonbons et tes joujoux
Toi que Noël planta chez nous
Par les mains de ma mère.

3. Mon beau sapin tes verts sommets
Et leur fidèle ombrage
De la foi qui ne ment jamais
De la constance et de la paix
Mon beau sapin tes verts sommets
M'offrent la douce image.



HORAIRE DES *messes*

Noël en chansons



D'OÙ VIENS-TU BERGÈRE?

1. D'où viens tu, bergère
   D'où viens tu?
   Je viens de l'étable
   De m'y promener;
   J'ai vu un miracle
   Ce soir arrivé.

2. Qu'as-tu vu, bergère
   Qu'as-tu vu?
   J'ai vu dans la crèche
   Un petit enfant
   Sur la paille fraîche
   Mis bien tendrement.

3. Rien de plus, bergère
   Rien de plus?
   Saint' Marie, sa mère,
   Sous un humble toit;
   Saint-Joseph, son père,
   Qui tremble de froid.

4. Rien de plus, bergère
   Rien de plus?
   Y a le bœuf et l'âne
   Qui sont par devant,
   Avec leur haleine
   Réchauffent l'enfant.

5. Rien de plus bergère
   Rien de plus?
   Y a trois petits anges
   Descendus du ciel
   Chantant les louanges
   Du Père éternel.

NOËL BLANC

(version française de " White Christmas ")

1. La nuit est pleine de chants joyeux
   Le bois craque dans le feu
   La table est déjà garnie
   Tout est prêt pour mes amis
   Et j'attends l'heure où ils vont venir
   En écoutant tous mes souvenirs

Refrain: *Oh... quand j'entends chanter Noël*
J'aime à revoir mes joies d'enfant
Le sapin scintillant
La neige d'argent...
Noël mon beau rêve blanc.
Oh... quand j'entends sonner au ciel
L'heure où le bon vieillard descend
Je revois tes yeux clairs, maman!
Et je songe à d'autres Noëls blancs.

2. Lorsque décembre lançait au vent
   L'odeur des marrons brûlants
   J'attendais, tremblant un peu
   L'instant des cadeaux joyeux
   Et je mettais mes petits souliers
   Sous le manteau de la cheminée.

Ô NUIT DE PAIX

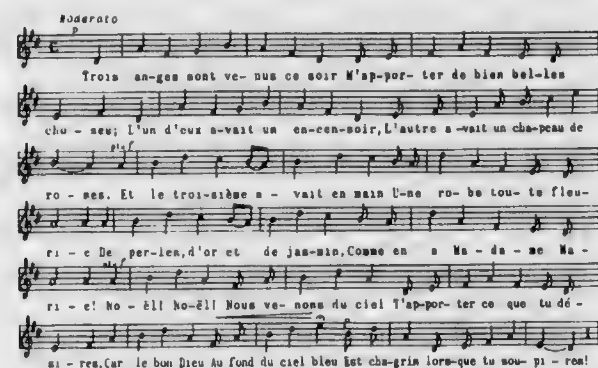
1. Ô nuit de paix, sainte nuit
   Dans le ciel l'astre luit
   Dans les champs tout repose en paix
   Main soudain, dans l'air pur et frais
   Le brillant chœur des anges
   Aux bergers apparaît.

2. Ô nuit de foi, sainte nuit
   Les bergers sont instruits
   Confiants dans la voix des cieux
   Ils s'en vont adorer leur Dieu
   Et Jésus en échange
   Leur sourit radieux.

3. Ô huit d'amour, sainte nuit
   Dans l'étable aucun bruit
   Sur la paille est couché l'Enfant
   Que la Vierge endort en chantant
   Il repose en ses langes
   Son Jésus ravissant.

4. Ô nuit d'amour, sainte nuit
   L'espérance a relui
   Le Sauveur de la terre est né
   C'est à vous que Dieu l'a donné
   Célébrons ses louanges
   Gloire au Verbe incarné.

TROIS ANGES SONT VENUS CE SOIR



1. Veux-tu le bel encensoir d'or
   Ou la rose éclose en couronne?
   Veux-tu la robe, ou bien encore
   Un collier où l'argent fleuronne?
   Veux-tu des fruits du Paradis
   Ou du blé des célestes granges?
   Ou comme les bergers, jadis,
   Veux-tu voir Jésus dans ses langes?
   Noël! Noël! Retournez au ciel,
   Mes beaux anges, à l'instant même;
   Dans le ciel bleu
   Demandez à Dieu
   Le bonheur pour celui que j'aime!



HORAIRE DES *messes*

Sainte-Anne (Sainte-Anne-des-Chênes)
Le 24 décembre à 24 h
Le 25 décembre à 9 h 45 (Villa) et 11 h
Le 26 décembre à 9 h 15

Saint-Adolphe
Le 24 décembre à 24 h
Le 25 décembre à 10 h 30
Le 26 décembre à 11 h

Sainte-Agathe
Le 24 décembre à 24 h
Le 25 décembre à 11 h
Le 26 décembre à 11 h

Aubigny
Le 24 décembre à 20 h
Le 25 décembre à 9 h
Le 26 décembre à 9 h

Saint-Léon
Le 24 décembre à 21 h 30
Le 26 décembre à 9 h 30

Somerset (Notre-Dame-de-la-Nativité)
Le 24 décembre à 19 h 30 et 24 h
Le 25 décembre à 10 h 30
Le 26 décembre à 11 h

Notre-Dame-de-Lourdes
Le 24 décembre à 19 h et 24 h
Le 25 décembre à 10 h
Le 26 décembre à 9 h

Noël en chansons



VENEZ, DIVIN MESSIE!

Refrain: Venez, divin Messie,
Sauvez nos jours infortunés;
Venez, source de vie,
Venez, venez, venez!

1. Ah! descendez,
Hâtez vos pas;
Sauvez les hommes du trépas,
Secourez nous, ne tardez pas.
Dans une peine extrême,
Gémissent nos cœurs affligés;
Venez, Beauté suprême:
Venez, venez, venez.

2. Ah! désarmez votre courroux.
Nous soupirons à vos genoux;
Seigneur, nous n'espérons qu'en vous.
Pour nous livrer la guerre,
Tous les enfers sont déchaînés:
Venez, venez, venez!

3. Éclairez-nous, divin flambeau;
Parmi les ombres du tombeau,
Faites briller un jour nouveau.
Au plus affreux supplice
Nous auriez-vous abandonnés?
Venez, Sauveur propice,
Venez, venez, venez!

4. Que nos soupirs soient entendus!
Les biens que nous avons perdus
Ne nous seront-ils pas rendus?
Voyez couler nos larmes:
Grand Dieu! si vous nous pardonnez,
Nous n'aurons plus d'alarmes:
Venez, venez, venez!

5. Il en est temps, Roi glorieux,
Qui, montrez-vous victorieux,
Fermez l'enfer, ouvrez les cieux;
Changez en allegresse
Les pleurs des peuples consternés;
Tenez votre promesse,
Venez, venez, venez!

6. Ah! puissions-nous chanter un jour,
Dans votre bienheureuse cour,
Et votre gloire et votre amour!
C'est là l'heureux partage
De ceux que vous prédestinez;
Donnez-nous en le gage:
Venez, venez, venez!

LA MARCHE DES ROIS MAGES



2. Puis sur un char doré de toutes parts,
On voit trois Rois modestes comme d'anges;
Puis sur un char doré de toutes parts,
Trois Rois debout parmi les étendards.
L'étoile luit et les Rois conduit
Par longs chemins devant une pauvre étable.
L'étoile luit et les Rois conduit
Par longs chemins devant l'humble réduit.

3. Au fils de Dieu qui naquit en ce lieu,
Ils viennent tous présenter leurs hommages;
Au fils de Dieu qui naquit en ce lieu,
Ils viennent tous pour présenter leurs vœux.
De beaux présents, or, myrrhe et encens,
Ils vont offrir au maître tant admirable;
De beaux présents, or, myrrhe et encens,
Ils vont offrir au bienheureux enfant!

JOYEUX NOËL
(version française de " Chestnuts Roasting on an Open Fire ")

1. Le feu danse dans la cheminée;
Dehors on tremble de froid;
Nuit de Noël de sapins parfumés
Partout tu fais naître la joie .

2. Et au réveillon pour les amoureux sous le gui
Les baisers seront permis;
Les enfants le cœur vibrant d'espoir
Ont peine à s'endormir ce soir.

3. Le père Noël s'est mis en route
Sur son traîneau chargé de joies et de cadeaux
Et les petits le guettent et ils écoutent
La ronde folle des rennes dans le ciel.

4. Et moi pour vous je fais ces simples vœux
Qu'on échange depuis l'Enfant-Dieu;
Jeunes et moins jeunes soyez tous très heureux
Joyeux joyeux Noël!

ENTRE LE BOEUF ET L'ÂNE GRIS

1. Entre le bœuf et l'âne gris
Dort, dort, dort le petit fils
Mille anges divins, mille séraphins
Volent à l'entour de ce grand Dieu d'amour.

2. Entre les roses et les lys
Dort, dort, dort le petit fils
Mille anges divins, mille séraphins
Volent à l'entour de ce grand Dieu d'amour.

3. Entre les pastoureaux jolis
Dort, dort, dort le petit fils
Mille anges divins, mille séraphins
Volent à l'entour de ce grand Dieu d'amour.



HORAIRE DES *messes*

***Élie** (Sacré-Cœur)*
le 24 décembre à 20 h

Saint-François-Xavier
Le 24 décembre à 20 h
Le 26 décembre à 8 h 30

Saint-Eustache
Le 26 décembre à 10 h 30

Saint-Laurent
Le 24 décembre à 24 h
Le 25 décembre à 10 h (Foyer Laurentien)
Le 26 décembre à 9 h 30

Saint-Claude
Le 24 décembre à 24 h
Le 25 décembre à 10 h
Le 26 décembre à 10 h 30

***Haywood** (Saint-Denis)*
Le 24 décembre à 24 h
Le 25 décembre à 10 h
Le 26 décembre à 11 h

Noël en chansons



LE P'TIT RENNE NEZ ROUGE

(version française de « Rudolph, the Red-nosed Reindeer »)

1. On l'appelait « Nez rouge »
   Ah! comme il était mignon
   Le p'tit renne au nez rouge,
   Rouge comme un lumignon,
   Son p'tit nez faisait rire,
   Chacun s'en moquait beaucoup,
   On allait jusqu'à dire
   Qu'il avait l'air un peu fou.

2. Une fée qui l'entendit
   Pleurer dans la nuit,
   Pour le consoler lui dit:
   Viens au paradis ce soir,
   Comme un ange, Nez rouge,
   Tu conduiras dans le ciel,
   Avec ton p'tit nez rouge
   Le chariot du Père Noël.

3. On l'appelait « Nez rouge »
   Ah! comme il était mignon
   Le p'tit renne au nez rouge,
   Rouge comme un lumignon,
   Maintenant qu'il entraîne
   Son char à travers les cieux,
   C'est lui le roi des rennes,
   Et sonnez fait des envieux
   Vous fillettes et garçons
   Pour la grande nuit,
   Si vous savez vos leçons
   Dès que sonnera minuit
   Ce petit point qui bouge,
   Ainsi qu'une étoile au ciel,
   C'est le nez de Nez rouge
   Annonçant le Père Noël.

L'ENFANT AU TAMBOUR

1. Sur route pa ram pam pam pam
   Petit tambour s'en va pa ram pam pam pam
   Il sent son cœur qui bat pa ram pam pam pam
   Au rythme de ses pas pa ram pam pam pam
   Ram pam pam pam, ram pam pam pam
   Ô petit enfant pa ram pam pam pam
   Où vas-tu?

2. Quand mon père pa ram pam pam pam
   A suivi le tambour pa ram pam pam pam
   Le tambour des soldats pa ram pam pam pam
   Je l'ai suivi au ciel pa ram pam pam pam
   Ram pam pam pam, ram pam pam pam
   Là j'ai tant frappé pa ram pam pam pam
   Son tambour.

3. Tous les anges pa ram pam pam pam
   Ont pris leurs beaux tambours pa ram pam pam pam
   Et ont dit à l'enfant pa ram pam pam pam
   Ton père est de retour pa ram pam pam pam
   Ram pam pam pam, ram pam pam pam
   Et l'enfant s'éveille pa ram pam pam pam
   Sur son tambour

IL EST NÉ LE DIVIN ENFANT

Refrain : Il est né le divin Enfant!
Jouez, hautbois, résonnez, musettes;
Il est né, le divin Enfant,
Chantons tous son avènement.

1. Depuis plus de quatre mille ans,
   Nous le promettaient les prophètes,
   Depuis plus de quatre mille ans,
   Nous attendions cet heureux temps!

2. Ah! qu'il est beau, qu'il est charmant!
   Ah! que ses grâces sont parfaites!
   Ah! qu'il est beau, qu'il est charmant!
   Qu'il est doux, ce divin Enfant!

3. Une étable est son logement,
   Un peu de paille est sa couchette;
   Une étable est son logement:
   Pour un Dieu, quel abaissement!

4. Il veut nos cœurs, il les attend,
   Il vient en faire la conquête;
   Il veut nos cœurs, il les attend:
   Qu'ils soient à lui dès ce moment

DANS CETTE ÉTABLE

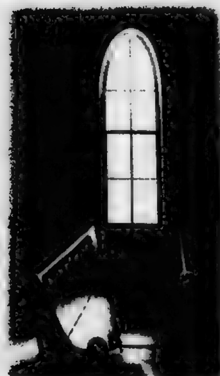
1. Dans cette étable,
   Que Jésus est charmant!
   Qu'il est aimable
   Dans son abaissement!
   Que d'attraits à lafois!
   Tous les palais des rois
   N'ont rien de comparable
   Aux beautés queje vois
   Dans cette étable.

2. Que sa puissance
   Paraît bien en ce jour
   Malgré l'enfance
   Où le réduit l'amour.
   Le monde racheté
   Et tout l'enfer dompté,
   Font voir qu'à sa naissance
   Rien n'est si redouté
   Que sa puissance.

3. Touchant mystère!
   Jésus souffrant pour nous
   D'un Dieu sévère,
   Apaise le courroux
   Du testament nouveau
   Il est le dieu agneau,
   Il doit sauver la terre
   Portant notre fardeau;
   Touchant mystère.

4. S'il est sensible
   Ce n'est qu'a nos malheurs
   Le froid pénible
   Ne cause point ses pleurs.
   Mon cœur a tant d'attraits
   A de si doux bienfaits,
   A ce charme invincible
   Doit céder désormais
   S'il est sensible.

5. Ah! Je vous aime!
   Vous vous cachez en vain,
   Beauté suprême,
   Jésus, Enfant divin!
   Vous êtes à mes yeux
   Le puissant Roi des cieux,
   Le Fils de Dieu lui-même
   Descendu dans ces lieux :
   Ah! Je vous aime!



HORAIRE DES messes

Saint-Lazare
Le 24 décembre à 24 h
Le 26 décembre à 10 h

Laurier
Le 24 décembre à 19 h 30

Sainte-Rose-du-Lac
Le 24 décembre à 24 h
Le 25 décembre à 10 h
Le 26 décembre à 9 h 30

Saint-Georges
Le 24 décembre à 24 h
Le 25 décembreà 8 h et 10 h
Le 26 décembre à 8 h et 10 h

Saint-Pierre-Jolys
Le 24 décembre à 24 h
Le 25 décembre à 11 h
Le 26 décembre à 11 h

Saint-Malo
Le 24 décembre à 20 h et 24 h
Le 26 décembre à 10 h 45

Otterburne (Saint-Viateur)
Le 24 décembre à 21 h
Le 26 décembre à 9 h 30

Les Rendez-Vous

THÉÂTRE

- Manitoba Theatre Centre (174, avenue Market) présente ***2 Pianos 4 Hands*** du 27 décembre au 15 janvier. Info : 956-1340.
- Manitoba Theatre for Young People présente ***The Hobbit*** jusqu'au 19 décembre au Canwest Global Performing Arts Centre à La Fourche. Info: 947-0394.
- Fantasy Theatre for Children présente ***Aladdin*** du 20 au 31 décembre. Heures variables. Info : 944-0581.
- Les Communications Jean Fontaine présentent le spectacle de variétés ***Nous autres, nous autres !*** (en reprise) les 13 et 14 janvier à la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain. Info et billets : 237-4129 ou 1-888-918-5031.
- À la ***Ligue d'improvisation du Manitoba*** (LIM), les Jaunes affrontent les Rouges le 14 janvier à 20 h au Canot (768, avenue Taché). Entrée : 3 et 5 $. Info : 237-4129.

DANSE

- Le Ballet royal de Winnipeg présente la version de John Neumeier de ***Casse-noisettes***, jusqu'au 27 décembre. Info : 956-2792 ou 1-800-667-4792.

MUSIQUE

- ⚐ Au Mârdi Jazz à 21 h : ***Earl MacDonald*** le 21 décembre ; et Ben Dibra le 4 janvier. (233-8972).
- L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente : ***A Space Odyssey*** (Holiday Special) les 29 et 30 décembre à 19 h 30. Info : 949-3999.
- Dans la série Jazz de la fondation Asper, ***Dave Young*** et ***Ron Paley*** donnent deux concerts le 19 décembre (à 13 h et à 20 h) au théâtre Berney (123, rue Doncaster).
- Le concert mettant en vedette les cinq récipiendaires de bourses du ***Women's Musical Club of Winnipeg*** a lieu le 27 décembre à 14 h 30 au Musée des beaux-arts. Billets : 10 $ (5 $ pour étudiants).

EXPOSITIONS

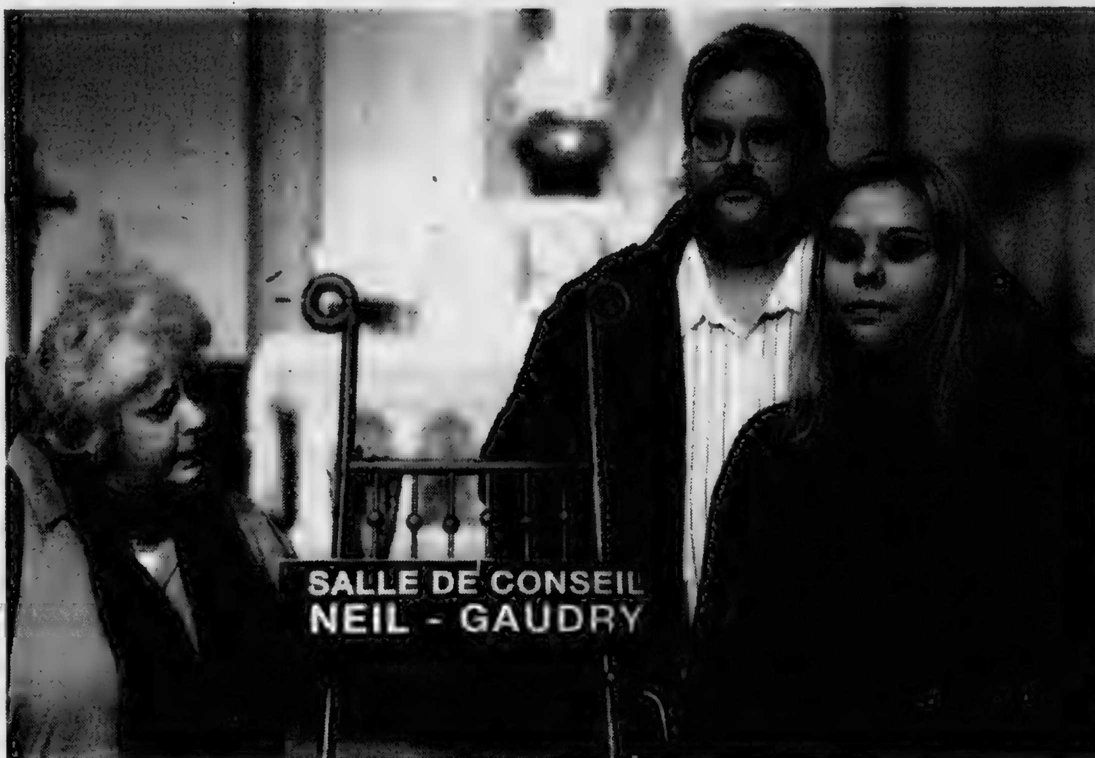
- En montre à la Galerie du CUSB : ***Première/First***, exposition de photos par Eric G. jusqu'au 22 décembre.
- Jusqu'au 2 janvier, la galerie du Centre culturel franco-manitobain présente ***Euphorie (Il faut rire)***, une exposition portant sur les moutons, de Michèle Touchette (233-8972).
- Au Musée de l'Homme et de la Nature (190, avenue Rupert) : ***Winnipeg at Christmas : Memories of the 1920s***. Info : 956-2830.

ENFANTS

- Au Fort Whyte Centre : ***camp de jour hivernal*** du 20 au 23, et du 28 au 30 décembre de 8 h 30 à 16 h 30 (pour les jeunes de 6 à 10 ans). Info et inscription : 989-8364.
- Le centre-ville sera grouillant d'activités le 31 décembre. Le Musée de l'Homme et de la Nature (à partir de 11 h) et la Fourche (à partir de 14 h) proposent des activités familiales avant la marche aux flambeaux en direction de la Fourche (18 h 30 à 19 h). Les feux d'artifice pour les familles auront lieu à 20 h. Info : 988-1144.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

⚐ Les activités précédées de ce symbole sont inscrites parmi les activités de l'Année internationale de la francophonie.



40 ans, ça se fête!

Près de 40 anciens administrateurs, employés et amis du Musée de Saint-Boniface se sont rencontrés le 8 décembre au Musée pour célébrer le 40e anniversaire de sa fondation. « Si le Musée de Saint-Boniface est aujourd'hui une importante destination pour les touristes, c'est grâce au travail admirable d'une succession de présidents, directeurs, employés et résidants de Saint-Boniface qui se sont démené pour rénover l'édifice, acquérir des artéfacts et promouvoir son caractère unique », note le directeur du Musée, Philippe Mailhot. Outre la célébration de son 40e, l'événement a également permis au Musée de Saint-Boniface de rendre hommage à Neil Gaudry. Président du Musée de 1985 à 1996, Neil Gaudry a rendu plus efficace la direction du Musée, en suggérant des changements administratifs importants. Une plaque commémorant sa contribution a été dévoilée, et sera en montre au 3e étage du Musée. Dans la photo, on peut voir Léona, René et Nicole Gaudry.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Émilie Léona Marie Dufault.

Je suis née le 19 mars 1999. J'habite à Île-des-Chênes avec mes parents René et Colette (Lessard) Dufault.

Mes grands-parents sont Marcel et Diane (Mondor) Dufault de Haywood et Edmond et Lorraine (Tétreault) Lessard de Sainte-Geneviève.

Mes arrière-grands-parents sont Edmond et feue Clémence Dufault, feus Octave et Jeanne Mondor ainsi qu'Alphonsine Mondor. Du côté de maman, mes arrière-grands-parents sont feu David ainsi qu'Albina Tétreault et feu Léo ainsi que Rita Lessard.

BALLET ROYAL DE WINNIPEG

Un Casse-Noisette à la canadienne

À l'occasion du temps des Fêtes, petits et grands sont invités à assister à la toute nouvelle production du classique ballet de Noël, Casse-Noisette, présentée par le Ballet royal de Winnipeg.

Sandra POIRIER

Le Ballet royal de Winnipeg qui présentait, depuis une trentaine d'années, une production particulière de Casse-Noisette, monte dès le 17 décembre à la salle du Centenaire, un tout nouveau spectacle avec de tous nouveaux décors.

« Les deux versions sont très différentes, souligne un des danseurs du Ballet royal de Winnipeg, Paul De Strooper. Dans la première histoire, rien ne se rapportait à Noël. Cette nouvelle version présente l'histoire de l'écrivain et compositeur allemand Hoffmann, avec toutefois quelques variantes. »

La soirée traditionnelle de Noël avec des enfants, la dispute entre souris et soldats, le pays des rêves avec le Royaume des sucreries et, bien entendu, le prince charmant, sont au rendez-vous dans cette toute nouvelle production. « Nous avons ajouté un petit côté canadien à ce merveilleux conte tout en conservant son héritage et sa tradition russe », mentionne le directeur artistique, André Lewis.

« L'histoire se déroule à Winnipeg dans une belle grande maison où la famille célèbre les traditions de chez-nous », poursuit-il. En fait, la toile de fond est inspirée d'une maison de la rue Wellington Crescent.

« Les costumes sont fabuleux, ajoute Paul De Strooper. Ce qui est aussi intéressant dans cette nouvelle production, des enfants de la ville où nous présentons le ballet sont intégrés au spectacle. En plus des costumes, la ribambelle d'enfants met beaucoup de vie. »


Photo : gracieuseté Ballet royal de Winnipeg

Le Ballet royal de Winnipeg présente une toute nouvelle version du fabuleux conte de Noël Casse-Noisette.

Plus d'une cinquantaine de danseurs prennent part au tout nouveau ballet Casse-Noisette, présenté à la salle du Centenaire jusqu'au 27 décembre.

Ce nouveau spectacle a été présenté à Ottawa et à Vancouver au cours des dernières semaines. « Le public semble avoir apprécié le spectacle. Il y a eu des ovations à tous les soirs des présentations », souligne Paul De Strooper.

La première mondiale de Casse-Noisette a eu lieu le 17 décembre 1892 à Saint-Petersbourg.



Tribunal canadien des relations professionelles artistes-producteurs — Canadian Artists and Producers Professional Relations Tribunal

CANADA

AVIS PUBLIC 1999-2

Demande d'accréditation :

Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ-CSN)

Dossier du Tribunal n° 1310-96-0028-A

Conformément au paragraphe 25(3) de la *Loi sur le statut de l'artiste*, avis est par les présentes donné que le Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs a reçu une demande d'accréditation de l'Association des journalistes indépendants du Québec. L'AJIQ demande à être accréditée pour représenter un secteur qui comprend tous les journalistes et recherchistes professionnels indépendants, auteurs d'oeuvres en français, engagés par un producteur assujetti à la *Loi sur le statut de l'artiste* dans les domaines suivants : la publication ou la diffusion de périodiques, journaux, revues ou tout autre moyen de publication ou de diffusion, le cinéma, la vidéo, la télévision, la radio et les enregistrements sonores.

Toute association d'artistes qui désire présenter une demande d'accréditation concurrentielle pour le même secteur, en tout ou en partie, doit présenter sa demande d'accréditation au plus tard le 4 février 2000. Tout individu ou organisme qui désire présenter des observations au Tribunal à l'égard de la demande doit l'informer de son intérêt, par écrit, au plus tard le 4 février 2000.

Les demandes d'accréditation concurrentielles et les déclarations d'intérêt doivent être acheminées, par courrier ou par télécopieur, au Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs, 8e étage ouest, 240, rue Sparks, Ottawa (Ontario) K1A 1A1; numéro de télécopieur : (613) 947-4125.

Canadä

JOSÉE DUBOIS
Directeur exécutif

Les sports et la pédagogie

L'hiver dernier, des élèves de l'école Aurèle-Lemoine ont participé à huit semaines d'activités sportives mettant en valeur leur énergie débordante, tout en continuant leur programmation scolaire bien remplie.

Pascal DUBÉ

Les enfants, c'est bien connu, débordent d'énergie. C'est pourquoi ils éprouvent parfois de la difficulté à garder leur concentration pendant de longues heures sur les bancs d'école. Pourquoi ne pas utiliser cette énergie pour combiner activité sportive et objectifs pédagogiques? C'est l'expérience qu'a tentée, avec succès, l'école Aurèle-Lemoine de Saint-Laurent.

Dans le cadre du projet Concentration sport, les élèves des 6e, 7e et 8e années ont participé à huit semaines d'activité physique. Du côté des enseignants, le défi était d'incorporer un programme pédagogique aux activités sportives. Les résultats de cette expérience, qui s'est déroulée l'hiver dernier, ont été présentés aux commissaires de la Division franco-manitobaine le 24 novembre.

« Chaque semaine, nous avions une thématique différente (1), explique le directeur de l'école Aurèle-Lemoine, Louis Allain. On pouvait donc faire un petit historique de l'activité et incorporer l'enseignement du français en demandant à l'élève un résumé par écrit de son appréciation de l'activité. Pour certaines activités, nous avions des outils pédagogiques beaucoup plus élaborés. Le comité des Jeux olympiques de Calgary avait préparé des trousses d'apprentissage incluant des notions de physique et de mathématiques. C'était le cas, par exemple, pour notre activité sur le patinage de vitesse, où il était question de la fabrication et de la qualité de la glace.

« Chacune des activités visait à développer trois valeurs de base chez les élèves : l'autonomie, la responsabilité et la coopération, souligne Louis Allain. Au début de la semaine, on remettait à chaque élève une feuille de route où étaient inscrites les activités à venir. Les élèves étaient responsables, jusqu'à un certain point, de la gestion de leur temps. On s'est vite rendu compte qu'il y avait plus d'interaction entre les élèves, qu'ils répondaient positivement et activement aux demandes des professeurs et que le taux d'absentéisme avait grandement diminué au cours de ces semaines d'activités. »

Mais comme il s'agissait d'une première, l'expérience a demandé beaucoup de temps de préparation et quelques ajustements en cours de route. À un certain moment, un parent s'inquiétant de la nature trop compétitive des sports a demandé à ce qu'on réoriente les objectifs du programme pour faire plus de place à la participation. Une observation qui a été respectée par la direction et qui a porté fruit.



Archives La Liberté

Louis Allain.

« Plutôt que de résister au changement proposé, on a écouté la communauté et tiré profit de ce qu'ils avaient à nous offrir, mentionne Louis Allain. Le parent en question est même devenu bénévole pour notre projet et nous a aidés à organiser la semaine d'activités sur la marche en forêt et l'interprétation en nature. Les Métis francophones de la région ont beaucoup à offrir en ce qui concerne la nature et l'environnement et nous avons tenté de miser sur ces connaissances.

« Le sport fait aussi partie de la culture des gens de la région, souligne-t-il. C'était important pour nous d'offrir des activités qui font appel aux valeurs de référence de la communauté. C'est en partie pourquoi cette expérience a été couronnée de succès. »

(1) Les activités étaient les suivantes : hockey sur glace, patinage de vitesse, marche en forêt, survie en forêt, jeux variés sur la patinoire, jeu du bandi (jeu suédois ressemblant au hockey sur gazon), quilles et observation et dessin dans la nature.

T'es parent avec qui, toi?



Bonjour!

Je m'appelle Rebecca Joanne Lucia Hadley et je suis née le 30 juillet 1999.

Mes grands frères sont Jessy (7 1/2) et Matthew (4 1/2). Mes parents sont Ginette et Bill et je suis une petite fille beaucoup aimée.

J'envoie des caresses à mémère et pépère Robert (Louis et Hélène) et à mémère Hadley (Claire) ainsi qu'a grand-mémère Robert (Lucia) et grand-mémère Brisebois (Stella).

De gros bisous à mon cousin et parrain Justin et à mes cousines à Calgary, Maggie, Ainsley et Faith.

XXXOOO



Le Club de Bicolo

Nos gagnants du concours de Noël.

Alarie, Eric
Baudry, Donald
Evan, Legal
Gamache, Nicole
Gauthier, Sherissa
Grégoire, Joël
Grégoire, Kristyn
Grégoire, Dominique
Grenier, Gabrielle
Hupé, Dominique
Kroeker, Mireille
Legal, Stefan
Marion, Chantal
Monk, Dixie
Morakis, Hélène
Nault, Michelle
Sabot, Chantal
Tétreault, Joëlle
Therrien-Hébert, Mélanie
Vandal, Nicolas
Young, Steven
Zarrillo, Lia

Télé-horaire de la semaine du 20 au 26 décembre 1999



Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 15 h 59

- 6h30 Mon ami Willy
- 7h00 Matin express
- 9h00 Les 3 Mousquetaires
- 9h58 Saveurs de saison
- 10h00 Liza
- 11h00 La Vraie Vie
- 11h55 Saveurs de saison
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Les Détecteurs de mensonges
- 13h00 Les Sœurs Reed
- 14h00 Médias (L) / On aura tout vu! (Ma) / Trajectoires (Me) / Second regard (J) / Les Idées lumières (V)
- 14h30 La Maison de Ouimzie
- 15h00 Budgie, le petit hélicoptère
- 15h10 Iris le gentil professeur
- 15h30 Petite étoile
- 15h45 Rouli-roulotte (L et Ma) / La Boîte à lunch (Me et J) / Les Frimousses (V)
- 15h59 0340

Lundi

- 16h00 Art Attack
- 16h25 0340
- 16h30 Lassie
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Le Manoir enchanté
- ➤ 19h00 Ciné-Fête Chevrolet: **Complètement Dingo**. *É.-U. 1995. Film d'animation.*
- 20h30 2000 ans après Jésus-Christ
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h58 De bouche à oreille
- 0h59 La Politique fédérale
- 1h05 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 Tohu-Bohu
- 16h25 0340
- 16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Le Manoir enchanté
- ➤ 19h00 Ciné-Fête Chevrolet: **Sur les traces du père Noël.** *É.-U. 1994. Comédie.*
- 21h00 Pavarotti, entre amis : le spectacle 1998
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h58 Découverte
- 1h00 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 Tohu-Bohu
- 16h25 0340
- 16h30 Les Débrouillards
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Le Manoir enchanté
- 19h00 Virginie
- 19h30 Bêtes pas bêtes + Bye Bye
- 20h00 Découverte, hors série : 300 ans de sciences au Canada
- 21h00 Andrea Bocelli : Les Voix du ciel
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h58 Vues d'ici: **L'Enfant des Appalaches.** *Can.-Fr. 1996. Drame de mœurs.*
- 1h45 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 Super Mécanix
- 16h25 0340
- 16h30 Sur la piste
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Le Manoir enchanté
- ➤ 19h00 Ciné-Fête Chevrolet: **L'Île au trésor des Muppets.** *É.-U. 1995. Comédie fantaisiste.*
- 21h00 Les Violons du Roy
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h58 Cinéma: **Darling Lili.** *É.-U. 1969. Comédie musicale.*
- 2h45 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 Chassé-croisé
- 16h30 Shelby Woo enquête
- 17h00 L'Arche de Noé
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Des mots et des maux
- 19h00 Un joyeux, joyeux Noël de Walt Disney World
- 20h00 Liza
- 21h00 L'Orchestre national des jeunes du Canada
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 La Messe de la nuit
- 0h28 Cinéma: **My Fair Lady.** ➤ *É.-U. 1964. Comédie musicale. Une jeune vendeuse de fleurs possède tous les charmes, sauf ceux que procure une éducation distinguée. Un éminent linguiste décide de s'occuper d'elle, voulant lui faire partager quelques pages de son immense culture et lui apprendre à se tenir comme on doit le faire dans le grand monde.*
- 3h25 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Petit ours
- 7h15 Teddy & Annie
- 7h30 Jim Bouton
- 8h05 Les 101 Dalmatiens
- 8h35 Hercule
- 9h05 Princesse Sissi
- 9h35 La Famille Pirate
- 10h00 La Messe de la nuit
- 11h30 Le père Noël et les enfants du désert
- 12h00 Le Midi
- ➤ 12h30 Cinéma: **Un chant de Noël.** *G.-B. 1986. Conte.*
- ➤ 14h30 Cinéma: **Le père Noël est en prison.** *É.-U. 1988. Comédie fantastique.*
- 16h30 L'Odyssée de Lukas
- 17h30 Branché
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h07 Court-métrage
- 18h14 Romuald
- 18h30 Le Manoir enchanté
- ➤ 19h00 Ciné-Fête Chevrolet: **Mary Poppins.** *É.-U. 1964. Comédie musicale. Mary Poppins, une jolie femme gaie et douée de pouvoirs magiques, se présente chez M. Banks pour obtenir un poste de gouvernante auprès des enfants de celui-ci.*
- 22h00 Le Téléjournal
- ➤ 22h30 2000 ans de cinéma: **Jusqu'au bout du monde.** *All. 1991. Film de science-fiction. Parcourant le monde pour remplir une mission secrète, le fils d'un inventeur est pourchassé par divers individus, dont une jeune fille qui s'est éprise de lui.*
- 1h30 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Benjamin
- 7h10 Arthur
- 7h30 Noël tous les jours
- 8h00 Souris des villes, souris des champs
- 8h30 Timon & Pumbaa
- 9h00 Animaniacs
- 9h30 Doug
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Médias
- 12h00 Le Midi
- 12h30 La Semaine verte
- 13h30 Second Regard
- 14h00 Scully rencontre
- 14h30 Notre-Dame de Paris
- 16h00 De bouche à oreille
- 17h00 Les Filles de Caleb
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 Les Beaux Dimanches: **Qui perd gagne**
- 21h00 Les Beaux Dimanches: **Chronique d'une fin de millénaire.** *Documentaire consacré au meilleur de ce que l'humanité a pu nous offrir au cours du dernier millénaire dans des domaines touchant l'expression de la pensée et l'imagination.*
- 22h30 Le Téléjournal
- 23h00 Les Idées lumière
- 23h32 Les Nouvelles du sport
- ➤ 0h00 Ciné-Club: **Jules et Jim.** *Fr. 1961. Drame sentimental. Vers 1900, à Paris, deux étudiants, un Allemand et un Français, sont des amis inséparables. Ils rencontrent une jeune femme fantasque, dont le sourire leur rappelle une statue antique qui les a enchantés.*
- 1h45 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

- 4h30 Vision mondiale
- 5h00 Salut, bonjour! / Vision mondiale (V)
- 5h30 Tarzan (V)
- 6h00 Cinéma des fêtes Chevrolet : **Noël dans la montagne magique** (V)
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Maman Dion
- 9h30 Les Saisons de Clodine
- 10h00 Aimer
- 10h30 Coup de chapeau / Cinéma des fêtes Chevrolet : **Fantôme en fête** (V)
- 10h45 TVA en direct
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Les feux de l'amour
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Tarzan
- 16h00 Beverly Hills

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 *À communiquer*
- 18h00 Lampe magique
- 18h30 Les Ailes de la mode
- ➤ 19h00 Cinéma des fêtes Chevrolet : **Suzy Frisettes.** *Am. 1991. Comédie.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicités
- 0h58 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 *À communiquer*
- 18h00 Maman Dion
- 18h30 Fais-moi rire
- 19h00 Histoire de filles
- 19h30 KM/H
- 20h00 Les héritiers de la révolution tranquille
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicités
- 0h58 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 *À communiquer*
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Le Bonheur est dans la télé
- ➤ 19h00 Cinéma des fêtes Chevrolet : **Un Noël inespéré.** *Am. 1995. Comédie dramatique.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 23h01 Infopublicités
- 0h58 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 *À communiquer*
- 18h00 L'Émission des records Guinness
- ➤ 18h30 Cinéma des fêtes Chevrolet : **Ce cher intrus.** *Am. 1991. Comédie sentimentale.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Le TVA, sports
- ➤ 22h00 Ciné-lune: **Le secret est dans la sauce.** *Am. 1991. Comédie dramatique.*
- 0h30 Infopublicités
- 1h00 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 *À communiquer*
- 18h00 Coup de chapeau
- 19h00 Magie sur glace Banque Royale
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le TVA, sports
- ➤ 22h02 Cinéma des fêtes Chevrolet: **Noël blanc.** *Am. 1954. Comédie musicale. Deux ex-soldats devenus vedettes de music-hall décident d'égayer le Noël de leur ancien général.*
- 0h32 Fin des émissions

Samedi

- 5h30 Infopublicité
- 6h30 En forme avec Josée Lavigueur
- ➤ 7h00 Cinéma des fêtes Chevrolet : **Le miracle de la 34e rue.** *Am. 1973. Comédie fantaisiste. Une démarcheuse ramène d'une visite à un sinistre château un étrange garçon qui a des ciseaux à la place des mains.*
- 9h00 Bugs Bunny
- 9h30 Un monde de chiens
- 10h00 Les ailes de la mode
- 10h30 Le goût de chez nous
- 11h00 Vins et fromages
- 11h30 Fleurs et jardins
- 12h00 Infopublicité
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicité
- ➤ 14h30 Cinéma des fêtes Chevrolet : **Annie.** *Am. 1982. Comédie musicale.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Cinéma des fêtes Chevrolet: **Edward aux mains d'argent.** *Am. 1990. Comédie*
- ➤ 19h30 Ciné-extra: **Un prince à New-Yok.** *Am. 1988. Comédie. Pour échapper à un mariage arrangé par son père, un prince africain se rend à New York dans le but de se trouver une épouse.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h24 Le TVA, Sports
- ➤ 22h55 Ciné-lune: **Le Parrain 3.** *Am. 1990. Drame de mœurs. Après avoir fait fortune grâce au crime, le parrain de la mafia américaine cherche à œuvrer dans la légitimité tout en étant secondé par un neveu impétueux.*
- 1h55 Fin des émissions

Dimanche

- 5h30 Infopublicité
- 6h30 En forme avec Josée Lavigueur
- ➤ 7h00 Cinéma des fêtes Chevrolet : **Joyeux Noël.** *Am. 1994. Comédie.*
- 9h00 Vision mondiale
- 10h00 Évangélisation 2000
- 10h30 Complètement marteau
- 11h00 Via TVA
- 11h30 Infopublicité
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicité
- 14h00 Le championnat des quilles
- ➤ 15h00 Cinéma des fêtes Chevrolet : **David Copperfield.** *Can. 1993. Dessins animés. À Londres, un adolescent qui est obligé de travailler dans l'usine de son beau-père découvre les dures conditions de vie des ouvriers.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Cinéma des fêtes Chevrolet. **Tom et Jerry.** *Am. 1992. Dessins animés. Un chat et une souris viennent en aide à une fillette qui a maille à partir avec sa méchante tutrice.*
- ➤ 19h00 Cinéma Télémax Vidéotron: **Medecine Man.** *Am. 1992. Film d'aventures. En Amazonie, un chercheur obtient l'aide d'une femme-médecin pour trouver la formule d'un sérum contre le cancer.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
- 21h36 Entretien avec M. Jean Chrétien
- 22h06 Vins et fromages
- 22h36 Évangélisation 2000
- 23h06 Infopublicités
- 0h36 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 26 décembre à 10 h à la SRC
Messe célébrée à l'église Sainte-Rose, à Laval par Michel Bouchard, prêtre



Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Temps d'affaires (L) / Histoires de musées (Ma) / Les idées lumière (Me) / Panorama (J) / Les arts et les autres (V)
- 5h30 Télématin
- 7h00 Journal de TV5
- 7h15 Bus et compagnie
- 8h00 Zig zag café
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 100% Question
- 10h00 TV5 Infos
- 10h03 Mise au point (L) / Dimanche midi Amar (Ma) / Si j'ose écrire (Me) / Les grands jours du siècle (J) / Au delà des apparences (V) canadienne (V)
- 10h55 Revue de presse
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Bouillon de culture (L) / Gourmandises (du Ma au V)
- 11h30 Faut pas rêver (Ma) / La marche du siècle (Me) / La carte aux trésors (J) / Outremers (V)
- 12h30 Fleurs et jardins (L) / Expédition pôle sud (Ma) / Découverte (V)
- 13h00 Funambule (L) / Autant savoir (Me) / Vins et fromages (V)
- 13h15 Littératour de Suisse (J)
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 La chance aux chansons
- 15h45 Gourmandises

Lundi

- 16h00 Des chiffres et des lettres
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Les carnets du bourlingueur
- 17h30 Histoires de musées
- 18h00 TV5 Infos
- 18h03 Journal de France 2
- 18h30 La marche du siècle
- 20h00 TV5 Infos
- 20h03 Autant savoir
- 20h30 Faits divers
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Les petites bonnes
- 0h45 TV5 Questions
- 1h00 Reflets Sud
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Mise au point
- 3h00 Le journal TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Mardi

- 16h00 Des chiffres et des lettres
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Télétourisme
- 17h30 Les idées lumière
- 18h00 TV5 Infos
- 18h03 Journal de France 2
- 18h30 La carte aux trésors
- 20h10 Chroniques classiques
- 20h40 Temps présent
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 La marche du siècle
- 0h45 TV5 Questions
- 1h00 Faits divers
- 2h00 TV5 Infos
- 2h03 Dimanche midi Amar
- 3h00 Le journal TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Mercredi

- 16h00 Les inventions de la vie
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Télécinéma
- 17h30 Panorama
- 18h00 TV5 Infos
- 18h03 Journal de France 2
- 18h30 Des trains pas comme les autres
- 20h00 TV5 Infos
- 20h03 Méditerranéo
- 20h30 Ozias Leduc... comme l'espace et le temps
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Le journal TV5
- 23h15 La carte aux trésors
- 1h00 Temps présent
- 2h00 TV5 Infos
- 2h03 Notre siècle: 1980-1990
- 3h00 Le journal TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Les inventions de la vie
- 4h30 100% Question

Jeudi

- 16h00 Des chiffres et des lettres
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Magellan hebdo
- 17h30 Les arts et les autres
- 18h00 TV5 Infos
- 18h03 Journal de France 2
- 18h30 Union libre
- 19h30 Écrans du monde
- 20h00 TV5 Infos
- 20h03 Une aventure de Nestor Burma
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Le journal TV5
- 23h15 Des trains pas comme les autres
- 0h45 TV5 Questions
- 1h00 Ozias Leduc... comme l'espace et le temps
- 2h00 TV5 Infos
- 2h03 Si j'ose écrire
- 3h00 Le journal TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Vendredi

- 16h00 Des chiffres et des lettres
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Courants d'art
- 17h30 d.
- 18h00 TV5 Infos
- 18h03 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h30 Marie Michèle Desrosiers chante Noël
- 21h30 Les plus grand cabaret du monde : soirée du réveillon
- 0h30 Journal belge
- 1h00 Journal suisse
- 1h30 Soir 3
- 2h00 Une aventure de Nestor Burma
- 3h30 Journal de TV5
- 3h45 TV5 Questions
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Samedi

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café ?
- 6h20 Revue de presse canadienne
- 6h30 Tendances
- 7h00 Bus et compagnie
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Mission Pirattak
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 Les inventions de la vie
- 10h00 Découverte
- 10h30 Rince ta baignoire
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Génies en herbe
- 11h50 Dis-moi Noël
- 12h00 L'Amerloque
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 Marie Michèle Desrosiers chante Noël
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Le cirque de Moscou à Paris
- 17h30 La fête du printemps
- 17h50 Dis-moi Noël
- 18h00 TV5 Infos
- 18h03 Journal de France 2
- 18h30 Le phénomène Tintin
- 19h00 Moulinsart-Hollywood
- 19h50 Le petit vingtième
- 20h50 Le secret de la ligne claire
- 21h05 d.
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 Questions
- 23h00 Le journal de TV5
- 23h15 Vivement dimanche
- 0h45 Écrans du monde
- 1h15 Images de pub
- 1h30 Rince ta baignoire
- 2h00 TV5 Infos
- 2h03 Marie Michèle Desrosiers chante Noël
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Une aventure de Nestor Burma

Dimanche

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café ?
- 6h30 Rêves en Afrique
- 7h00 Journal de TV5
- 7h15 Bus et compagnie
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Mission Pirattak
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 Une histoire de choeurs
- 10h25 TV5 Infos
- 10h30 Chorales en concert
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Un soleil en hiver
- 12h45 Génération sensations
- 13h00 Va savoir
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 Lignes de vie
- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Chroniques classiques
- 17h30 Grands gourmands
- 18h00 TV5 Infos
- 18h03 Journal de France 2
- 18h30 Vivement dimanche
- 20h12 TV5 Infos
- 20h15 Bouillon de culture
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 Questions
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Le plus grand cabaret du monde
- 2h00 TV5 Infos
- 2h03 Au delà des apparences
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Une histoire de choeurs

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Matin express
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Médias (L) / Le point (Ma-V)
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Branché
- 21h30 Le Canada aujourd'hui- Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui- Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Griffe
- 1h00 Branché
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

- 4h30 La Facture
- 5h00 Matin express
- 5h30 Griffe
- 6h00 Matin express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Griffe
- 9h30 Médias
- 10h00 Trajectoires
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Vivre ici
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Impact
- 14h30 La Facture
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Un Canadien à Tokyo
- 17h30 Culture-Choc
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Médias
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Un Canadien à Tokyo
- 21h30 Franc jeu
- 22h00 Zone Libre
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Vivre ici
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Entrée des artistes
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 Temps d'affaires
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 Matin express
- 8h30 Point de presse
- 9h30 La Facture
- 10h00 Griffe
- 10h30 L'Accent francophone
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Zone libre
- 13h00 Un Canadien à Tokyo
- 13h30 Le Journal du siècle
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Toute une époque
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Culture-Choc
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Point de presse
- 21h30 Second regard
- 22h00 Portrait de notre temps
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Courants du Pacifique
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 L'Accent francophone
- 1h00 Zone libre
- 2h00 Un Canadien à Tokyo
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Culture-Choc
- 3h30 Courants du Pacifique
- 4h00 Impact

De la neige... finalement

Après avoir consulté plusieurs commerçants, il n'y a pas seulement que les centres de ski et les équipes de hockey extérieur qui seront heureux de voir le sol recouvert d'un tapis blanc.

Sandra POIRIER

À moins d'un mois de la grande fête de Noël, les commerçants d'arbres de Noël espéraient que les ventes augmentent au cours des prochaines semaines. « Les ventes d'arbres de Noël se font plus tard quand il n'y a pas de neige, indique un commerçant d'arbres de Noël à La Broquerie, Darren Bouchard. Depuis trois ans environ, les gens achètent leur arbre deux semaines seulement avant Noël. Finalement à la fin de la période des fêtes, j'atteins plus ou moins le même nombre de ventes que les années précédentes. Les gens achètent seulement plus tard. »

Chez les garagistes, il n'y avait pas d'achalandage. Avant les premières bordées de neige, les gens ont surtout tendance à reporter à plus tard l'entretien hivernal de leur voiture. « Si la neige et le froid étaient au rendez-vous, on aurait une liste d'attente d'au moins deux ou trois jours mais là, on a du travail seulement pour la journée. Il n'y a personne qui casse les portes pour être servi », mentionne le propriétaire du garage DeGagné Motors, Claude Lemoine.



Archives La Liberté

Darren Bouchard : « Les gens achètent leur arbre de Noël plus tard depuis trois ans ».

L'industrie de la pêche à Saint-Laurent semble plus ou moins affectée par les records de température du mois de novembre. Même si la pêche sur glace est retardée, l'économie du village demeure prospère avec la pêche en chalutier. « Les pêcheurs quittent la rive un peu avant 7 h chaque matin et reviennent au coucher du soleil vers environ 16 h 30. Les récoltes de poissons sont assez bonnes », indique un consultant en développement économique à Saint-Laurent, Luc Paul Fontaine.

On serait porté à croire que les clubs de golf ont profité de cet hiver tardif mais il semble que ce ne soit pas le cas. Même que les verts pourraient être endommagés si le froid intense surgit et qu'aucune couche de neige ne les protège. « Nous avons fermé notre club après la tempête de vent, soit la première semaine de novembre, souligne un des propriétaires du Parcours La Vérendrye Golf, Jude Boulianne. Le fait qu'il n'y a pas encore de neige n'aide pas vraiment les terrains parce qu'ils gèlent et dégèlent. Les verts pourraient être endommagés. Il faudrait une couche de protection. Un petit six pouces de neige ne ferait pas de mal. »

Même si l'hiver tarde à arriver, les voyageurs assidus ne se désistent pas. « Ceux qui ont l'habitude de partir en voyage pendant leurs vacances, vont tout simplement en voyage. Même que plusieurs d'entre eux ont préenregistré leurs réservations au mois d'août parce qu'ils savaient qu'il y aurait moins de places disponibles cette année. L'an dernier, les compagnies aériennes ont fait beaucoup moins d'argent que les années précédentes et elles ont décidé, cette année, de se jumeler pour certaines destinations, explique la gérante de Voyages d'Eschambault, Diane Demaré. De plus, plusieurs destinations sont complètes pour janvier et février. »

De son côté, le directeur de l'agence de voyages Platinum Travel, Léo Provost, remarque une légère baisse d'achalandage qu'il n'attribue toutefois pas seulement au beau temps mais plutôt au changement de siècle. « Pour plusieurs personnes, la température ne fait pas de différence. Beau temps, mauvais temps, elles vont tout simplement en voyage. Mais cette année, les gens semblent attendre que le jour de l'an soit passé. Il y a plus de gens qui attendent que l'an dernier », souligne Léo Provost.

Attention ! Glace fragile

En raison des températures douces des derniers mois, les glaces des lacs et des rivières du Manitoba ne sont pas sécuritaires. La Société canadienne de la Croix-rouge désire rappeler aux Winnipegois d'être prudent sur le bord des lacs et des rivières.

La glace devrait avoir une épaisseur minimale de 15 cm (six pouces) avant qu'un petit groupe de personnes s'aventure sur la glace du lac ou de la rivière et une épaisseur de plus de 20 cm (huit pouces) pour des plus grands groupes comme des équipes de hockey.

Les motoneigistes ne devraient pas s'aventurer sur la glace si celle-ci n'est pas d'une épaisseur minimale de 25 cm (dix pouces). Au moins 40 cm sont nécessaires avant qu'une voiture ou un camion puisse rouler sur la glace en sécurité.

La Société indique aussi qu'une semaine avec des températures au-dessous de zéro est nécessaire avant de vérifier l'épaisseur de la glace.

SERVICES FINANCIERS

Le fédéral à la défense du rural

Dans son projet de loi sur la réforme du secteur des services financiers, le gouvernement canadien tentera d'introduire des mesures qui vont assurer aux Canadiens vivant en milieux ruraux des services financiers de qualité.

Pascal DUBÉ

Une nouvelle loi fédérale pourrait obliger les institutions financières qui veulent fermer leurs portes à consulter et prévenir à l'avance leur clientèle de leurs intentions. Ces dispositions ont pour but d'éviter à des villages de se retrouver sans services financiers, des services considérés comme essentiels à l'ère de la carte de débit et du dépôt direct.

Le projet de loi se retrouve dans le livre blanc intitulé *La Réforme du secteur des services financiers canadiens* que le ministre des Finances Paul Martin a déposé en juin. Le gouvernement forcera les banques d'annoncer publiquement au moins quatre mois à l'avance toute fermeture de succursale. Le préavis est de six mois si le point de services est le seul du village. Mais comme cette loi viendrait du gouvernement fédéral, la politique n'aurait cependant pas d'effet sur les caisses populaires qui sont sous juridiction provinciale.

« C'est une loi qui n'a aucun pouvoir, affirme le directeur général de la Fédération des caisses populaires du Manitoba, Fernand Vermette. Le gouvernement ne peut pas empêcher une institution financière à quitter une communauté. De toute façon, le mal est déjà fait dans plusieurs communautés.

« C'est certain que les pratiques changent, avoue-t-il. On utilise de plus en plus les cartes de crédit et de débit, le monde utilise moins les chèques et encore moins l'argent liquide. Mais ça ne veut pas dire qu'on n'a plus besoin des institutions financières dans les villages. Que ce soit pour faire de la monnaie pour la petite caisse ou pour faire le dépôt de nuit, une caisse ou une autre institution financière, c'est pratique, c'est là pour tout le monde quand on en a besoin. »

Un porte-parole de la Banque Royale, Keith Wiebe, affirme cependant que la loi ne changera en rien les opérations quotidiennes de l'institution financière. « Même si le gouvernement imposait de donner entre quatre et six mois d'avis à nos clients, ça ne changerait pas grand chose à notre façon de faire car c'est le genre de délais que l'on donne de toute façon, dit-il. Ça fait partie de notre politique de service à la clientèle. »

Même réponse du côté de la Banque nationale. Leur porte-parole, Brian King, affirme que l'institution financière n'a pas l'intention de fermer ni d'ouvrir de nouvelles succursales au cours des prochains mois. À Saint-Pierre-Jolys, le directeur de la Banque nationale rappelle que les bureaux de la banque sont ouverts depuis 1906 et qu'ils ont la ferme intention de les laisser ouverts encore longtemps.



Archives La Liberté

Fernand Vermette croit que le projet de loi vient trop tard, alors que bien des localités ont déjà perdu leurs institutions financières.

Actuellement, les banques n'ont tenus qu'une seule obligation à respecter dans le cas de la fermeture d'une succursale: celle d'aviser leurs clients de l'endroit où leurs comptes ont été transférés. Dans son projet de loi, le fédéral insiste cependant pour que les banques discutent de solutions de remplacement avec les citoyens de la collectivité touchée par l'arrêt de services. Parmi les autres recommandations faites par le livre blanc, une obligation sera faite aux banques d'offrir un compte à coût modique aux clients qui préfèrent faire affaire au comptoir plutôt qu'au guichet automatique.

Le projet de loi ne peut cependant pas forcer les institutions financières à garder leurs portes ouvertes. « Chaque décision d'ouvrir ou de fermer une succursale est une décision d'affaires, précise Keith Wiebe. Les banques regardent à l'ensemble du portrait dans une localité, dans une région, et décide ensuite si c'est rentable de garder une succursale ouverte. Même si le gouvernement nous impose des délais dans la procédure de fermeture d'une succursale, il ne peut nous forcer à la garder ouverte. »

T'es parent avec qui, toi?



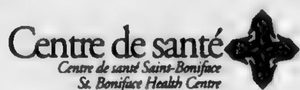
Bonjour!

Je m'appelle Annike Adèle Everhardus. Je suis née le 12 juin 1998.

Mes parents sont Christiaan Everhardus et Brigitte Vermette de Sainte-Agathe.

Mes grands-parents sont Claude et Adèle Vermette de Sainte-Agathe et Hermanus Everhardus de Belleville (Ontario).

Mon passe-temps préféré est de taquiner mon grand frère Justin (4 ans).



Le Centre de santé Saint-Boniface Inc. est un centre de santé bilingue qui offre des services de soins primaires dans les deux langues officielles à la population de Winnipeg. Le Centre permet la formation de professionnels de la santé dans le domaine des services de soins primaires. Il joue aussi un rôle significatif dans le recrutement de professionnels de la santé bilingues au Manitoba et contribue au maintien des effectifs.

Le Centre est à la recherche de candidat(e)s pour le poste qui est identifié ci-après. Les personnes choisies entreront en fonction le plus tôt possible. L'échelle salariale pour ce poste est conforme aux pratiques administratives courantes. Une connaissance approfondie des deux langues officielles est requise.

SPÉCIALISTE EN SANTÉ MENTALE

Sous l'autorité de la Directrice générale et à titre de membre d'une équipe multidisciplinaire, le (la) spécialiste en santé mentale offre des conseils et planifie des interventions thérapeutiques à l'intention des personnes utilisant les services du Centre de santé et de leurs familles. Son but est de favoriser la santé mentale et physique des clients et de la communauté.

Expérience de travail

- Connaissance approfondie et intérêt spécial porté à la santé mentale et à la réadaptation psychosociale.
- Connaissance du développement communautaire.
- Aptitude à traiter les crises avec efficacité, les problèmes familiaux et les personnes souffrant de troubles de santé mentale chroniques qui vivent dans la communauté.
- Sens aigu de la communication et entregent.
- Trois à cinq ans d'expérience en milieu communautaire.
- Aptitude à travailler efficacement au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Avoir prouvé son engagement et sa connaissance des soins dans le domaine de la santé communautaire.

Formation académique

- Baccalauréat en sciences infirmières avec spécialisation en santé mentale, ou
- Travailleur social avec spécialisation en santé mentale, ou
- Modules de base en santé mentale communautaire, ou
- Autre discipline connexe avec spécialisation en santé mentale.

Les candidatures doivent être soumises **au plus tard le 27 décembre 1999**. Prière de faire parvenir les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae et de références, à **Suzanne Nicolas, 409, avenue Taché, salle D1048, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6. Téléphone : (204) 235-3751; télécopieur : (204) 237-9057.**

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.





Aide en réadaptation
Temps plein

Le Centre Taché et le Foyer Valade offrent des soins de longue durée et ont pour mission d'améliorer la qualité de vie des résidents dans une ambiance chaleureuse. Ces établissements ont adopté un modèle de prestation de soins axé sur les résidents dans lequel le résident et sa famille jouent un rôle central au sein de l'équipe soignante.

Qualités requises :

- certificat d'aide en réadaptation ou l'équivalent d'un programme ou d'un établissement d'enseignement reconnu;
- expérience de travail dans un établissement offrant des soins de longue durée ou pour malades chroniques (de préférence);
- compréhension des principes en matière de réadaptation;
- capacité de travailler dans un milieu interdisciplinaire axé sur la collaboration;
- entregent et capacité de bien communiquer avec les résidents, les familles et les collègues;
- capacité de travailler de façon autonome avec un minimum de supervision;
- aptitudes physiques et intellectuelles nécessaires pour remplir les exigences des résidents;
- santé mentale et physique nécessaire pour remplir les exigences du poste;
- capacité d'accepter des conseils et des critiques de nature positive;
- capacité de parler, de lire et de comprendre les deux langues officielles (anglais et français);
- Permis de conduire valide et accès fiable à son propre véhicule.

N.B. : Une combinaison d'études et d'expérience pourrait être acceptée si le ou la candidat(e) s'engage à suivre le prochain cours d'aide en réadaptation offert.

Si ce poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre demande par la poste ou par télécopieur **avant le 24 décembre 1999**, à l'adresse suivante :

Centre Taché
Ressources humaines
185, rue Despins
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2B3
Télécopieur : (204) 233-6803

Nous remercions tous les candidats et candidates; toutefois, nous communiquerons uniquement avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue.

La Division scolaire de Winnipeg n° 1

recherche des candidatures pour le poste de
bibliotechnicien(ne) adjoint(e)
à l'école secondaire Churchill,
un centre d'immersion 7e année à secondaire 4.

Il s'agit d'un **poste à temps plein** d'une durée de dix mois. Sous la direction du directeur, la personne occupant le poste sera responsable de l'organisation et du maintien de l'ensemble des secteurs de la bibliothèque de l'école et des ressources qui s'y trouvent.

Parmi les responsabilités du poste:

- apporter son soutien aux enseignants et aux étudiants qui utilisent les services de la bibliothèque;
- informer le personnel de l'école des ressources disponibles à la bibliothèque, faire les commandes de matériel et de ressources et assurer le bon maintien des ressources;
- apporter une aide technique aux enseignants et aux étudiants qui planifient des projets nécessitant l'apport de la bibliothèque;
- Surveiller les étudiants qui travaillent dans la bibliothèque ou au laboratoire informatique et informer les enseignants et le personnel de tout comportement inadéquat;
- aider les enseignants et les étudiants qui utilisent les ordinateurs, les logiciels et Internet, ainsi que le personnel qui utilisent le système informatique pour des fins d'archivage ou d'administration;
- Aider à maintenir l'inventaire du matériel de la bibliothèque et de l'équipement audio-visuel et appuyer le personnel et les étudiants qui utilisent ce matériel.

Le candidat recherché est couramment bilingue (anglais/français), possède un diplôme de bibliotechnicien ou un certificat décerné par une institution reconnue, et détient un minimum de trois années d'expérience de travail en bibliothèque. De plus, une connaissance approfondie de Microsoft Works pour Windows, Office Pro, Powerpoint, Publisher et Internet est essentielle.

Le salaire de départ se situe entre 1 012,83 $ et 1 113,60 $ aux deux semaines, plus les bénéfices.

Les personnes intéressées peuvent envoyer leur demande écrite, accompagnée de leur curriculum vitae détaillant études et expérience, en mentionnant le concours 398131, au plus tard le **mercredi le 29 décembre à 16 h 30** à:

Division scolaire Winnipeg n° 1
1577, Wall Street East
Winnipeg (Manitoba) R3E 2S5
Télécopieur: (204) 786-6940

La division scolaire a une politique d'équité en matière d'emploi dans le but d'obtenir une représentation équitable des femmes, des Autochtones, des personnes handicapées et des minorités à tous les niveaux de la division.

La Division scolaire Winnipeg N° 1 offre un environnement sans fumée.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Enseignant.e

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant à **l'École Noël-Ritchot** :

Contrat temporaire à 75 %
Programme d'éducation physique
Maternelle à la 8e année inclusivement

L'entrée en fonction se fera **le 6 janvier 2000.** La durée du contrat est du 6 janvier 2000 au 30 juin 2000.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec la direction de l'École Noël-Ritchot **avant 16 h le mercredi 22 décembre 1999** :



Monsieur Georges Prescott
Directeur
École Noël-Ritchot
45, avenue de la Digue
Saint-Norbert (Manitoba)
R3V 1M7

Téléphone: (204) 261-0380 **Télécopieur: (204) 269-1704**



OFFRE D'EMPLOI

La FJCF est un organisme national voué au développement et à l'épanouissement de la jeunesse des communautés francophones et acadiennes du Canada. Elle gère plusieurs projets tels les Jeux de la francophonie canadienne, le programme Jeunesse Canada au travail, le programme VolNet, etc...

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) est à la recherche de personnes dynamiques pour remplir les exigences des postes de coordonnateur / coordonnatrice de projet. Les personnes choisies participeront à la mise en œuvre de projets et travailleront sous la responsabilité des gestionnaires de projets.

1. Coordonnateur / Coordonnatrice du Réseau international de la jeunesse

Un réseau incitant des échanges entre les jeunes francophone du monde. Il permettrait aux jeunes francophones de tisser des liens entre eux par l'entremise des organisations de jeunes francophones. Le poste exige les expertises suivantes :

- Responsable de développer et de coordonner un projet international
- Capacité de travailler en équipe et faire preuve d'autonomie
- Diplôme universitaire en commerce, en administration des affaires, en science politique, en communication ou programmes connexes. Une combinaison acceptable de formation, d'étude et / ou d'expérience associée au poste sera acceptée.
- Un intérêt et une connaissance du développement de la francophonie canadienne et internationale

2. Coordonnateur / Coordonnatrice du Parlement jeunesse pancanadien

Un projet qui regroupera un peu plus d'une centaine de jeunes francophones entre 19 et 25 ans provenant des dix provinces canadiennes et des trois territoires pendant quatre jours au printemps 2001. Les participants débattront diverses questions d'intérêt national en prenant part à un forum parlementaire. Le poste exige les expertises suivantes :

- Responsable de développer et de coordonner un projet national
- Capacité de travailler en équipe et faire preuve d'autonomie
- Diplôme universitaire en commerce, en administration des affaires, en science politique, en communication ou programmes connexes. Une combinaison acceptable de formation, d'étude et / ou d'expérience associée au poste sera acceptée.
- Un intérêt et une connaissance du développement de la francophonie canadienne.

Date limite

La date limite sera le vendredi 31 décembre 1999. Les candidats doivent être disponibles à travailler au début janvier 2000.

Personne contact

Bernadette Sarazin ou Michael Ringuette
Téléphone : (613) 562-4624
Télécopieur : (613) 562-3995
Courriel : Bern@fjcf.franco.ca / Michael@fjcf.franco.ca

La Division scolaire de la Rivière Rouge n° 17

est à la recherche d'un(e)

PROFESSEUR(E)
de 6e année (toutes les matières)
pour l'École Saint-Malo

Date d'entrée en fonction: le 4 janvier 2000

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi **avant le 22 décembre 1999.** Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:

Robert Bérard, Directeur
École Saint-Malo
C.P. 359
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba) R0A 1V0

Téléphone: (204) 433-7974 • Télécopieur: (204) 433-7815

Manitoba

CONSEILLER EN MATIÈRE D'EMPLOI (BILINGUE) - Poste à durée déterminée jusqu'au 31 mars 2000, Centre d'emploi d'Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Winnipeg. Numéro de l'annonce : 1530. Échelle de salaire : 33 324 $ à 42 932 $. Date de clôture : 29 décembre, 1999.

Qualités requises : Le candidat devra posséder de l'expérience dans les domaines suivants : Counseling, évaluation des besoins, mise sur pied de plans d'action pour répondre aux besoins et suivis. Le titulaire devra également avoir de l'expérience dans la négociation et l'administration des ententes ou des accords financiers et devra être capable d'interpréter, d'appliquer et d'expliquer les lois, les politiques et les critères des programmes. D'excellentes compétences en communication orale et écrite dans les deux langues officielles sont essentielles. Le candidat devra démontrer d'excellentes habiletés en communications interpersonnelles, savoir travailler à la fois seul et en équipe et faire preuve d'initiative. Une connaissance des tendances du marché du travail local est souhaitable. Le titulaire devra également posséder des compétences dans l'emploi de logiciels comme les traitements de texte, les tableurs et les bases de données financières.

Fonctions : Le conseiller en matière d'emploi organise des réunions de groupe et conseille individuellement les gens sans emplois, évalue leurs besoins, identifie leurs objectifs professionnels, détermine l'action à entreprendre et commence les démarches. Il doit également négocier et déterminer le montant qui sera attribué à chaque client en fonction des besoins personnels de ce dernier. Le conseiller en emploi travaille de façon indépendante avec une équipe constituée d'employés de la municipalité, des gouvernements provinciaux et fédéral et du secteur privé à l'élaboration de mesures adéquates pour les gens qui désirent réintégrer le marché du travail. Il doit également interpréter et expliquer les renseignements sur le marché du travail.

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE - AY3, Poste à terme (6 mois), Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Bureau de l'éducation française, Winnipeg. Numéro de l'annonce : 1535. Échelle de salaire : 28 048 $ à 32 076 $. Date de clôture : Le 6 janvier 2000.

Qualités requises: En plus d'avoir une très bonne connaissance écrite et parlée du français et de l'anglais, le/la responsable doit avoir au moins un an d'expérience comme secrétaire administrative; doit posséder des connaissances approfondies des équipements de traitement de textes tels que Microsoft Office 97 Pro (Word, Outlook, Excel et Access). Une connaissance du logiciel Quark XPress est un atout; doit posséder de l'expérience dans le classement de documents en mémoire. Il/elle doit démontrer de l'initiative, doit être organisé et efficace dans son travail; doit faire preuve de créativité et posséder de l'expérience en ce qui concerne le format et la présentation de documents. Il/elle doit posséder de l'entregent.

Fonctions: Sous la direction de la Coordonnatrice du personnel de soutien, le/la responsable agit comme secrétaire auprès du directeur du développement et de l'implantation des programmes. À l'aide de Microsoft Office 97 Pro, Page Maker et autres logiciels, le/la responsable produit une variété de documents complexes nécessitant parfois maintes révisions et travaille souvent sous pression; organise et maintient un classement central et des bases de données. Il/elle est responsable de rencontrer les échéances requises, de faire la lecture des épreuves clavigraphiées et de remettre le travail sans erreurs aux conseillers/conseillères pédagogiques.

Entrée en fonction: Le 14 février 2000.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Pour les deux postes susmentionnés, présentez votre demande par écrit à : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 407 - 1181 avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3, Télécopieur : (204) 948-2193

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

La Liberté — *Avis aux annonceurs*

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

La Division scolaire Assiniboine sud n° 3

est à la recherche de
professeur.e.s bilingues

pour faire de la suppléance à tous les niveaux de la maternelle au secondaire 4 dans le programme d'immersion française.

En plus d'être qualifiés pour enseigner au Manitoba, les professeur.e.s doivent adhérer à la philosophie du programme d'immersion.

Veuillez faire parvenir votre demande écrite, accompagnée de votre curriculum vitae y inclus le relevé de notes (photocopie) de vos études universitaires, et trois références à :

Immersion française
Division scolaire Assiniboine sud n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6
ou par télécopieur : (204) 896-0409



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Directrice régionale ou directeur régional, Région de la C.-B. et du Yukon

Santé Canada, Direction générale de la promotion de la santé et des programmes

VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

La Direction générale de la promotion de la santé et des programmes joue un rôle important dans l'amélioration de la santé physique et mentale des Canadiennes et des Canadiens. Pour compléter les efforts de promotion de la santé réalisés par des organismes à but non lucratif et d'autres paliers de gouvernement, la Direction générale poursuit des activités telles que la recherche, l'élaboration de politiques et de programmes, le soutien d'initiatives communautaires, de même que la sensibilisation de la population et des professionnels.

Sous les directives du sous-ministre adjoint, la directrice ou le directeur régional(e) de la C.-B. et du Yukon devra diriger un groupe d'environ 30 spécialistes très consciencieux impliqués dans la prestation novatrice d'un éventail complet de programmes et services de la Direction générale. À titre de membre de l'équipe de la direction, vous contribuerez à l'élaboration de projets régionaux et nationaux. Il vous faudra également gérer un budget de fonctionnement de 1,3 million de dollars (salaires exclus) de même qu'un budget de subventions et contributions de 13,5 millions de dollars. Vous toucherez un salaire variant entre **74 300 $** et **87 400 $.**

Ce poste est ouvert aux candidates et aux candidats qui s'identifient volontairement comme membres d'un groupe des minorités visibles. La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* donne la définition suivante des minorités visibles : « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Conformément aux lois et règlements pertinents, la Commission de la fonction publique a délégué à Santé Canada le pouvoir de mettre en application un programme d'équité en matière d'emploi qui permet d'axer les activités de recrutement exclusivement aux membres des groupes de minorités visibles pour certains postes dans ce ministère.

Pour être pris(e) en considération, vous devez avoir de l'expérience de la gestion d'initiatives ou de programmes en matière de promotion de la santé, de développement communautaire ou de développement social. Vous êtes également réputé(e) pour vos conseils sensés à la haute direction et votre capacité d'établir de bonnes relations avec divers paliers de gouvernement et de négocier des ententes efficaces mettant à contribution de multiples intervenants. Vous possédez d'excellentes aptitudes dans le domaine du leadership, des relations, des communications et de l'administration. La connaissance des programmes et initiatives connexes en matière de promotion de la santé serait un atout.

Nous avons retenu les services de Ray & Berndtson/Tanton Mitchell pour nous aider dans cette activité de recrutement. Veuillez acheminer votre curriculum vitæ, qui sera traité en toute confidentialité, à l'adresse suivante : **1050, rue Pender Ouest, bureau 710, Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 3S7. Télécopieur : (604) 684-7988. Courriel : vancouver@raybern.ca.** Nous acceptons les dossiers de candidature jusqu'au 7 janvier 2000 ou après cette date si le poste n'a pas encore été comblé.

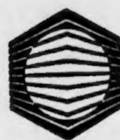
À titre d'employeur favorisant les chances égales d'emploi, Santé Canada s'engage à se doter d'un effectif compétent et diversifié qui reflète la pluralité de la population canadienne.

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

This information is available in English.

jobs.gc.ca

Canada



Agent ou agente à l'accueil

Fonctions
- Accueille les membres au téléphone et en personne.
- Saisit toute occasion pour faire la promotion des produits et services de la Caisse répondant aux besoins du membre.
- Accomplit toute autre tâche reliée au travail de bureau y compris le traitement de texte.

Exigences
- Expérience pertinente requise.
- Excellentes aptitudes d'entregent.
- Enthousiasme et capacité de travailler en équipe tout en faisant preuve de bon jugement et de maturité.
- Bonne connaissance des deux langues officielles – écrite et orale.
- Connaissance du logiciel Microsoft Word est un atout.

Traitement
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.

Entrée en fonctions
- Immédiatement.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, à la Caisse Saint-Boniface :
a/s de Madame Sophie Ethier
185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G4
Télécopieur : (204) 231-5435

Les candidats ou candidates sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.

CNRC-NRC

Le CNRC est un organisme dynamique national de recherche et de développement engagé à aider le Canada à atteindre son potentiel à titre de nation innovatrice et compétitive. Nos forces, ce sont nos gens exceptionnels, notre expertise essentielle dans le domaine de la science, de l'ingénierie et de l'information, nos programmes de recherche axés sur d'importantes technologies et la diffusion de la technologie. En combinant nos forces à celles de nos partenaires des secteurs industriel et académique, nous favorisons le développement d'un réseau d'innovation au Canada.

Vous pouvez faire une différence au CNRC !

Postes en haute technologie

L'Institut de biodiagnostic Winnipeg (Manitoba)

L'Institut de biodiagnostic du Conseil national de recherches a entrepris de pourvoir des installations en personnel dans le but de concevoir et de construire des instruments prototypes de diagnostic médical. Nous cherchons des personnes qui ont des connaissances et de l'expérience dans l'un ou plus d'un des domaines suivants :

- **Génie mécanique**
- **Génie électrique**
- **Électronique numérique**
- **Électronique RF**
- **Informatique**
- **Programmation informatique**
- **Réglementation gouvernementale des appareils médicaux**
- **Adjointe au secrétariat (bilingue)**

Le CNRC est un employeur qui valorise la diversité de la main-d'oeuvre. À ce titre, on encourage les candidat(e)s à s'auto-identifier comme membre d'un des groupes cibles suivants : femmes, minorités visibles, Autochtones et personnes handicapées.

Pour explorer l'une ou l'autre de ces occasions, faites parvenir vos questions et votre curriculum vitæ au plus tard le 24 décembre 1999, **en indiquant le numéro de référence 30-99-39** à : **M. J. Weir, Institut de biodiagnostic, 435, avenue Ellice, Winnipeg (MB) R3B 1Y6. Télécopieur : (204) 984-6299. Courrier électronique : Joey.Weir@cnrc.ca.**

Nous remercions d'avance toutes les personnes qui postuleront, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.

This information is available in English.


Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada — Canada

La Division scolaire Assiniboine sud n° 3

est à la recherche d'un.e
professeur.e bilingue

pour un poste permanent à temps plein (1,0) en sciences de la nature et en sciences humaines au secondaire – S1 et S2. Ce poste débutera le 1er février 2000.

Le/la professeur.e doit avoir une bonne connaissance de la philosophie de l'immersion et une formation en sciences de la nature, sciences humaines, mathématiques ou français-immersion au secondaire. Le/la candidat.e doit inclure une photocopie de son relevé de notes universitaires.

Les professeur.e.s intéressé.e.s sont prié.e.s de communiquer avec :

Immersion française
Division scolaire Assiniboine sud n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6
ou par télécopieur : (204) 896-0409

Nous apprécions votre intérêt mais nous contacterons seulement les personnes qui seront convoquées pour un entretien.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue MARIE CLARISSE BEAUCHEMIN.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 201, avenue Portage, bureau 200, Winnipeg (Manitoba) R3B 3L3, le ou avant le 30e jour de janvier 2000.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de décembre 1999.

Antoine F. Hacault
THOMPSON DORFMAN SWEATMAN
Avocats des exécuteurs testamentaires

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

VOUS POSSÉDEZ un LIRA, un LIF ou un RRSP locked-in ? Vous devez savoir que votre investissement pourrait vous donner de la liquidité maintenant. Pour information : M.P. Consultant au 1 (877) 902-8282.
923-

THE TEA COZY, 99 rue Osborne, # 303. L'avenir l'an 2000 ? Les mystères du nouveau millénaire, le Tarot et les feuilles de thé. Par Mme leflour. Lundi au samedi de 13 h à 17 h. Composez le 475-1027.
926-

RECHERCHE

RECHERCHE: Homme libre, mi-quarantaine, semi-professionnel, cherche femme entre 40 et 46 ans pour bonne relation. S.V.P. inclure photo. Envoyez à La Liberté, dossier n° 1, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
925-

RECHERCHE: Gardien(ne) à domicile (Saint-Vital) et possiblement autre famille (1 ou 2 enfants) pour partager le gardien(ne). Temps plein. Appelez au 253-3897.
928-

PLACE DISPONIBLE dans une garderie familiale à Saint-Vital. Temps partiel. Bienvenue. Appelez Lynn au 255-1239.
934-

NOUS CHERCHONS une gardienne bilingue, adulte, non fumeure qui viendrait à domicile. Commençant début janvier, en soirée et les fins de semaine pour 2 garçons de 10 ans et 6 ans. Appelez au 257-4664.
935-

RECHERCHE: Professeur de français langue seconde demandé pour enseigner aux adultes à Winnipeg. Appelez Yvette au 1 800 363-5708. Télécopieur: (514) 989-0269.
936-

À VENDRE



BELLE MAISON À VENDRE: au cœur de Saint-Boniface, située sur la paisible place Cabana. Excellent état, bungalow de 1 300 pi², 4 chambres à coucher (2 en haut et 2 au sous-sol), planchers de bois franc, garage simple (oversize). Possession en avril. On demande 99 900 $. Pour information ou pour prendre rendez-vous, téléphonez au 233-5618, cellulaire: 791-8834.
896-

À LOUER

À LOUER: Saint-Boniface, Place de Ville. 1 chambre à coucher et Penthouse, propre et tranquille. Immeuble sécuritaire, air climatisé, entrepôt. Près de la Fourche, comprend tous les services. Téléphone : 942-4100.
915-

À LOUER: Appartement de 3 pièces, entrée privée, comprend chauffage, eau et stationnement. Situé sur la rue Ritchot. 325 $ + hydro. 261-3183.
920-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. 161, rue Dumoulin. Téléphonez au 233-5087.
927-

À LOUER: Aulneau et Despins, appartement 1 ch. à coucher. Disponible le 1er décembre. Rez-de-chaussée, entrée privée, stationnement dans un garage avec porte automatique, propre et tranquille. Service d'autobus en face. Près du Collège. Service de buanderie, entreposage, 445 $/mois comprend tous les services. Composez le 255-1578.
929-

À LOUER: Appartement au 325, boulevard Provencher. 2 chambres à coucher, salon, salle à manger, stationnement. Disponible mi-janvier, non fumeur, pas d'animaux. Appelez au 237-5429.
930-

BUNGALOW À LOUER À SAINT-BONIFACE: 2 chambres à coucher, sous-sol, garage. 550 $ par mois. Appelez au 233-5502.
931-

À LOUER: Saint-Boniface. Bel appartement pour 1 personne non fumeure dans maison individuelle. Beaucoup de lumière, entrée privée, garage, air climatisé. Disponible le 1er janvier. 450 $ par mois tout compris. Composez le 233-9382.
932-

À LOUER: 2 appartements à louer près du Collège, rue Masson. Garçonnière, 330 $/mois. 2 chambres à coucher, 430 $/mois. Comprend chauffage, eau et stationnement. Disponible immédiatement. Appelez au 231-5033.
933-

Nécrologie



Louis Fiola (1931-1999)

Doucement, le vendredi 10 décembre 1999, notre Papa est parti de ce monde après une longue maladie.

Il laisse dans le deuil Jeanne, son épouse qui l'aimait tant; neuf enfants : Diane (Michel), Gérald, Claude (Claudette), Rose Marie (Mike), Suzanne (René), Gabriel (Solange), Lorraine (Donald), Lise (Scott), Mireille (Jeff); et 17 petits-enfants : Patrick, Joey, Carmène, Danielle, Rémi, Janelle, Jacqueline, Michelle, Catherine, Mathieu, Stéphane, Mélanie, Annie, Sarah, Colin, Andrés, et un petit dernier que nous attendons bientôt.

Papa, tu nous as montré à aimer la famille, à apprécier la nature et à avoir la joie de vivre. Nous le vivrons et te porterons dans nos coeurs pour toujours.

En plus de son dévouement à sa famille, il a été au service de la communauté; en chantant à l'église et comme syndic dans la paroisse de Sainte-Geneviève, en tant que membre des exécutifs des Caisses populaires de Sainte-Geneviève et de Sainte-Anne, ainsi qu'au sein du comité de parents de Sainte-Anne et conseiller à la Société franco-manitobaine.

Papa a beaucoup aimé l'attention et le soutien des membres de la famille et des nombreux amis qui sont venus le visiter. Il a aussi grandement apprécié la compassion et les soins médicaux attentifs qu'il a reçus durant sa longue maladie.

Ses cendres reposent dans le cimetière de Sainte-Geneviève auprès de ses frères qui l'ont précédé. Au lieu de fleurs, les personnes intéressées peuvent faire dire une messe pour le repos de son âme ou faire un don à la paroisse de Sainte-Geneviève à sa mémoire.

FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

R.O.G.

Chronique
RELIGIEUSE

Josée C. Fournier
Laïque

La naissance d'un temps nouveau

Ouf ! C'est déjà la mi-décembre ? Jamais ai-je trouvé un temps de l'année plus fatigant, physiquement et émotionnellement, que le temps de Noël. Je n'ai qu'à regarder les autres courir partout, sans arrêter pour respirer, pour me sentir fatigué !

Je suis une jeune mère de deux enfants, et je me demande si toute cette fièvre de décorer, cuisiner, acheter et plus encore, est vraiment nécessaire. Il n'y a rien de mal à le faire, mais on est si occupé qu'on a à peine le temps d'apprécier le miracle de Noël - la naissance de Jésus, année après année, dans nos vies.

C'est attristant de voir le manque de préparation spirituelle dans la communauté. Noël est devenu, comme toutes les fêtes religieuses, une excuse pour faire une exploitation commerciale. Le vrai sens de la fête de Noël est perdu pour le public en général, et pour de nombreux chrétiens.

Je l'avais perdu moi aussi le vrai sens de cette fête ; ça ne me disait plus rien. Toute cette ronde de célébrations, de réveillons et de cadeaux me laissaient vide en dedans. Oh ! je savais qu'on célébrait la naissance de Jésus, mais pour moi ce n'était pas plus différent que de célébrer la fête de ma sœur ou de mon ami. Je ne comprenais pas ! Pourquoi faire toute cette course aux ventes, ces préparations ? Pourquoi s'échanger les cadeaux, surtout quand c'est leur valeur monétaire qui semble être le plus important? Qu'est-ce que ça a à faire avec Noël ?! Et pourquoi devons-nous propager l'image du Père Noël à nos enfants quand l'histoire de Noël c'est la naissance de Jésus ? Il me semble que ce ne soit pas des valeurs qu'on voudrait enseigner à nos enfants...

Et si on enlevait toute la commercialisation de Noël, on aurait quoi au juste ? La plus belle histoire d'amour et de foi de notre humanité. Au lieu de courir partout, on profiterait du temps de l'Avent pour se recueillir, et pour réfléchir à cette belle histoire. Les lectures de ce temps liturgique nous permettent de préparer notre cœur pour la naissance de Jésus. Dieu nous aime tellement qu'il s'est fait petit pour se rapprocher de nous. Quel amour y a-t-il de plus grand que celui d'un enfant, avec toute sa simplicité et son innocence ? C'est facile aimer un enfant puisque lui, il aime sans conditions et avec tout son cœur. Ne faudrait-il pas aimer pareillement ? Un enfant pardonne rapidement les faiblesses des autres. Il ne tient pas rancune. Ne faudrait-il pas pardonner comme ça ? Est-ce que ça serait possible de recommencer à neuf, de laisser tomber nos ressentiments, et pardonner à ceux qui nous ont fait tort ? Ne pourrions-nous pas vivre plus en amour chrétien?

Cette année Noël est encore plus spécial puisque ça fera 2000 ans que Jésus fait partie de nos vies. Je comprends maintenant que Noël, c'est célébrer Sa naissance dans nos cœurs AUJOURD'HUI. Nous sommes à la veille d'une nouvelle époque, non seulement parce qu'on est à l'aube de l'an 2000, mais parce que l'ère chrétienne que l'on vit vient à une fin et une nouvelle ère débute très bientôt avec toutes les possibilités qui y sont rattachées. Je ne crois pas que la veille de l'an 2000 soit la fin du monde. Je crois plutôt que c'est la fin du monde tel qu'on le connaît, comme une transfiguration. Ce sera la naissance d'un temps nouveau. Nous devons donc relever ce défi de recommencer à neuf, de renouveler notre relation avec Dieu; prendre le temps de le connaître et de le reconnaître dans les gens qui nous entourent. Peut-être que ça voudra dire pour quelques-uns de prendre des cours de catéchèse pour adultes pour mieux comprendre notre religion. Pour d'autre ce serait de s'impliquer dans un comité à la paroisse, ou de se porter volontaire pour des activités avec les jeunes de la paroisse. Peut-être ce serait de visiter les malades, ou tout simplement de prendre un peu de temps tous les jours pour une réflexion plus approfondie. Peut-être ce ne serait que d'essayer d'aimer comme un enfant. C'est un changement qui vaudrait bien la peine de faire. Nous avons une page blanche devant nous. Nous avons un choix : continuer de vivre sans changer nos habitudes et nos façons de penser, ou accepter de se mettre dans les mains de Dieu et de laisser son Amour naître dans nos cœurs.

Ce Noël, je souhaite que vous puissiez vivre pleinement la joie de Son Amour.

SACRÉ-COEUR DE WINNIPEG

421, Brandon et Osborne (477-1211)

stationnement: Légion canadienne (1/2 bloc au nord) via avenue Glasgow et sur avenue Brandon

Nos meilleurs vœux de joyeux Noël et de bonne et heureuse année

à tous nos paroissiens et à tous nos amis.

PROGRAMME DE NOËL

24 décembre :	**22 h 15 :**	- chants de Noël
	22 h 30 :	- messe de Noël
		- réveillon pour tous au sous-sol
25 décembre :	**10 h 30 :**	- messe du jour

DES GAGNANTS

Ne manquez pas, la semaine prochaine, la publication du **Journal du siècle du Manitoba français**, ce cahier-souvenir comprenant plus d'un centaine de portraits de francophones ayant marqué à leur façon le 20e siècle

Nos abonnés recevront cette édition spéciale encartée dans l'édition du 24 décembre. *La Liberté* la mettra également en vente, au coût de un dollar, dans les différents points de vente où on peut se procurer le journal.

La Liberté remercie les nombreuses personnes qui ont soumis les noms des personnes qui figureront dans cette édition spéciale.

Par ailleurs, nous avons procédé au **tirage des prix** en direct de Radio-Canada le 13 décembre, dans le cadre de l'émission Radio-Réveil animée par Vincent Dureault.

Les personnes suivantes ont gagné un laissez-passer de dix jours au Festival du Voyageur : Brigitte Parent, Carmen le Moullec, Jean Fontaine, Jeannette Filion-Rosset, Marie-Christine Dauriac, Madeleine Saquet, Nicole Lavergne, Denis Blais, Janine Huguette Collins, Cécile Closson, Agnès LaCoste, Simone Neveux, Hélène Bulger. Le Festival du Voyageur vous fera parvenir vos laissez-passer par la poste.

Les gagnants des grands prix sont : Lucie Papineau (ensemble téléphone sans fil), Gertrude Hagman (ensemble téléphone sans fils), Cécile Guillemot (ensemble téléphone sans fil), Paulette Duguay (ensemble magnétoscope), Roger Vermette (ensemble magnétoscope), Lorraine Hébert (ensemble téléviseur 13 pouces), Gisèle Arbez (coffret vidéos *La Collection du millénaire*), Cécile Bahuaud (ensemble chaîne stéréo), sœur Marguerite Lemoine (caméra vidéo) et Madeleine, Rachel, Raymond, Lise, Mariette, Micheline et Alain Mulaire (téléviseur couleur 27 pouces).

Merci aux participants et félicitations aux gagnants !

SOCIÉTÉ

Donner sans compter

Des étudiants du collège Pierre-Elliot-Trudeau ont appris que pour aimer son prochain, il faut parfois se salir les mains.

Daniel BAHUAUD



photo: Daniel Bahuaud

Lors de la cérémonie, les élèves du collège Pierre-Elliot-Trudeau ont également commémoré le massacre du 6 décembre 1989 à la Polytechnique de l'Université de Montréal.

Le 24 novembre 1989, lors de l'adoption par le Parlement à Ottawa d'une résolution visant à éliminer la pauvreté des enfants au Canada, il y avait 940 000 tels jeunes dans le pays. Dix ans plus tard, on en compte 1, 4 million. C'est en soulignant les besoins urgents des pauvres de Winnipeg que les élèves du collège Pierre-Elliot-Trudeau ont célébré le 10 décembre la Journée internationale des droits humains. Lors d'une cérémonie tenue au gymnase, le personnel et les élèves de cette école d'immersion de Transcona se sont rassemblés pour entendre des présentations, des poèmes et des chansons sur le thème de la pauvreté.

Or, pour Cortney Pachet, une étudiante en secondaire quatre qui, avec un groupe de condisciples, s'est rendue le 8 décembre à une soupe populaire, les cérémonies ont été l'occasion de témoigner d'une expérience à la fois émouvante et terrible.

« Winnipeg est la capitale de la pauvreté des enfants, souligne Cortney Pachet. C'est une statistique qui n'est pas encourageante, mais qui est facilement acceptée lorsqu'on la lit dans un journal. On discute beaucoup aux nouvelles de la pauvreté des enfants, alors pour le comité organisateur des cérémonies de la Journée internationale des droits humains, ça nous semblait un bon sujet. Mais lorsqu'on se retrouve devant les pauvres, c'est autre chose. »

Cortney Pachet a eu l'idée de visiter une soupe populaire il y a quelques semaines. La jeune étudiante a fait beaucoup de bénévolat, notamment du porte en porte pour la Société canadienne du diabète et du travail dans une résidence pour aînés, sans parler de beaucoup de temps passé à la Humane Society. Mais rien ne pouvait la préparer pour son expérience à la soupe populaire de l'Armée du Salut, sur la rue Henry, dans un endroit très pauvre de la ville.

« Je ne savais pas à quoi m'attendre, dit-elle. Je n'avais jamais vraiment parlé à un sans-abri. J'ai finalement vu la pauvreté de mes propres yeux. C'était choquant et triste. Ça m'a déchiré le cœur de voir des gens malpropres et mal soignés. Il y avait des gens en un si piteux état que je me demandais si le repas que je leur servais était leur premier depuis quelques jours. Je n'avais pas les mots pour exprimer mes émotions. »

Codi-Lee Scott a aussi été transformée par l'expérience. « Il y avait des parents, et de très jeunes enfants, note la jeune étudiante. J'avais de la difficulté à les regarder du visage, tellement ils faisaient pitié. Je manquais un peu de courage, alors je me suis mis à regarder leurs pieds. C'est curieux, mais j'ai appris une très bonne leçon. On a beau détourner notre regard, on ne peut pas ignorer les pauvres. Certains portaient des souliers déchirés. D'autres n'en avaient même pas.

« C'est une situation décourageante, poursuit-elle. Il y a un cycle de pauvreté, né des dépendances ou du fait que ses parents étaient pauvres. Pourtant, je me dis qu'il faut faire quelque chose. J'encourage tout le monde d'aider l'Armée du Salut, et pas seulement à Noël. »

Cortney Pachet abonde dans le même sens. « Malgré tout, j'ai décidé d'y retourner, note-t-elle. Non pas parce que je le veux, mais parce que l'Armée du Salut a besoin de bénévoles. »

Une tradition au collège Pierre-Elliot-Trudeau depuis 1989, les cérémonies de la Journée internationale des droits humains sont mises sur pied par le professeur Roland Dion, dans le but de conscientiser les étudiants à l'importance de l'action sociale.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
...AVOCATS ET NOTAIRES ...

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855



Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

La Maison d'Optique
157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération

- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
Doris Smith
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICES

Cabane à sucre
Chez Dany

... dans une atmosphère chaleureuse et familiale dont vous vous souviendrez longtemps!

- *Musique traditionnelle*
- *Atmosphère chaleureuse et familiale*
- *Produit d'érable disponible sur place*
- *Visite guidée de la sucrerie*
- *Interprétation de la fabrication*
- *Réceptions de tous genres*

LOCALISÉE A POINTE-DU-LAC
à mi-chemin entre Québec et Montréal sur l'autoroute 40

Pour information : Dany Neron
Tel. : (819) 370-4769
Sans frais : 1-800-407-4769
Telec. : (819) 370-4768
e-mail : info@chezdany.qc.ca
www.chezdany.qc.ca

La LIBERTÉ

AUTREMENT

www.presse-ouest.mb.ca



Tanné de prêter votre journal à toute la famille?

Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Michelle Boris, CA
Eugene Brokopiw, CA
Bruce Caplan, CA, CIP
Arthur Chaput, CA, CFP
Gilles Chaput, FCA
Raymond Desrochers, CA,CFE
Pamela Dupuis, CA
James Doer, CA, CFP
Patrick Groening, CA
Lucien Guenette, CA
Chris Kauenhofen, CA (en stage)
Collin LeGall, CMA, CIP
Lucile Legal-Griffiths, CA
Travis Leppky, CA, CISA
Henri Magne, CA
Mona Marcotte, CA
Elizabeth Maw, CA
Russell Paradoski, CA, CFE
Georges Picton, CGA
Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Marc Rivard,CA
Mark Wong, CA (en stage)

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

La LIBERTÉ

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à
La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4